VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 MARS 1939 — NUMERO 45

Adressez toute corr[illegible]
"LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada .... $2.[illegible]
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Une foule immense acclame Pie XII le jour du couronnement

Une bénédiction urbi et orbi

Des cérémonies symboliques à la basilique de Saint-Pierre de Rome. — Près de 500 mille personnes reçoivent la bénédiction du pape. — Délire d'enthousiasme.

Le monde entier aux écoutes

CITE DU VATICAN — Les splendides cérémonies du couronnement du pape Pie XII se sont déroulées à Rome dimanche le 12, au milieu de l'enthousiasme indescriptible d'une foule immense de fidèles. Près d'un demi million de personnes acclamèrent le Saint-Père quand il apparut sur le balcon de la basilique de Saint-Pierre, pour l'acte du couronnement. Après que le cardinal Dominioni eut posé la tiare sur la tête de Pie XII, le Saint-Père donna la bénédiction "Urbi et orbi".

Pendant près de cinq heures, s'étaient auparavant déroulées, dans la basilique, les divers rites, au symbolisme touchant, du couronnement d'un pape. Une des cérémonies les plus pittoresque a lieu lorsque le Saint-Père qui se rend processionnellement à l'autel pour y dire la messe, au milieu des acclamations de la foule, se voit arrêter, par trois fois, par un monseigneur qui l'exhorte à l'humilité en faisant brûler un peu d'étoupe et en prononçant en même temps ces paroles: Père saint, ainsi s'envole la gloire humaine.

La radio a transmis l'écho de ces cérémonies pour la première fois; et le monde entier a pu entendre la voix du successeur de Pierre appelant sur l'univers les bénédictions du Dieu tout-puissant.

LE CARDINAL MAGLIONE NOMMÉ SECRETAIRE D'ÉTAT DU ST-SIÈGE

L'ancien nonce à Paris est âgé de 62 ans. Un diplomate averti.

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Pie XII a nommé, le 11, S. Em. le cardinal Luigi Maglione, ancien nonce à Paris, secrétaire d'E[illegible]



LE CARDINAL MAGLIONE

tat du Saint-Siège. On sait que le Pape Pie XII occupait lui-même le poste de secrétaire d'Etat sous le pontificat de Pie XI.

Le cardinal Maglione, qui est âgé de 62 ans, est un diplomate d'expérience et l'un des amis intimes du Pape dont il fut le condisciple au Collège de Capranica à Rome. Il est né à Casoria, dans l'archidiocèse de Naples. Il fut admis en 1886 au Séminaire de Cerreto-Sannita et fut ordonné prêtre en 1901. Après avoir obtenu son doctorat en théologie et son doctorat en philosophie, il réussit à décrocher son doctorat en droit canon tout en faisant son service militaire. En 1905, il entrait à l'Académie des Nobles ecclésiastiques d'où il sortit en 1907 après avoir brillamment passé ses examens sous l'oeil même de l'adjoint du secrétaire d'Etat, Mgr della Chiesa, qui devint [illegible] le Pape Benoît XV. C'est seulement après s'être imposé cette formidable préparation qu'il entra au service de l'Eglise.

Mgr Maglione fit de l'enseignement pendant quelque temps, puis servit à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. En 1918, il fut choisi comme représentant du Saint-Siège en Suisse; deux ans plus tard, il devenait évêque titulaire de Césarée en Palestine, et nonce à Berne où il devait demeurer six ans. On estime que S. Em. le cardinal Maglione connaît tout aussi bien la France que le Saint-Père lui-même connaît l'Allemagne. Il a été décoré de la Légion d'honneur par le gouvernement français pendant son séjour à la nonciature de Paris et, en 1935, le Pape Pie XI chargea le président Albert Lebrun de lui remettre le chapeau cardinalice.

Le pétrole de l'Alberta intéresse Londres

LONDRES — Le premier lord civil de l'Amirauté, le lieutenant-colonel J.-L. Llewellin, a déclaré aujourd'hui aux Communes que l'Amirauté suit de près la mise en valeur des gisements pétrolifères de l'Alberta. En réponse à une question du député conservateur, sir Percy Hurd, il a affirmé que si ces exploitations fournissaient du combustible répondant aux exigences de l'Amirauté et qu'il fût possible de le transporter par eau, le gouvernement serait certainement disposé à négocier pour acheter au Canada une partie de son approvisionnement. En réponse à une seconde question, il a déclaré que le combustible produit actuellement en Alberta ne répondait pas aux exigences de l'Amirauté.

Franco rend à la liberté le fils du général Miaja

HENDAYE — José Miaja, fils du général José Miaja, leader de l'Espagne républicaine, a été rendu à la liberté, après avoir longuement séjourné dans les prisons de l'Espagne nationale. Il s'est immédiatement rendu en France. Miaja a été échangé pour Primo de Rivera, fils du dernier dictateur espagnol.

M. LAPOINTE ET L'EGALITE DU STATUT

Notre pays ne peut s'attendre à être reconnu comme Etat souverain tant qu'il ne pourra amender sa constitution, de M. Lapointe.

OTTAWA — "Aussi longtemps qu'il dépendra d'un autre pays pour la modification de sa constitution, le Canada ne peut s'attendre à être reconnu comme une nation souveraine au point de vue du droit international". Le Très Honorable Ernest Lapointe a affirmé ce fait très nettement, à la Chambre des Communes. Le ministre de la Justice rappela que le statut de Westminster constituait un grand progrès dans la voie de [illegible]

"Mais ce n'est pas encore là le dernier pas, dit-il, comme on pourrait en dire autant de la plupart des Dominions britanniques. Certains obstacles se dressent sur la route de l'autonomie complète".

"Avant que notre pays, expliqua-t-il, puisse réclamer l'égalité de statut avec les autres nations britanniques, il lui faudra obtenir le droit d'amender lui-même l'Acte de l'Amérique du Nord, abolir les appels au Conseil Privé et adopter un drapeau distinct".

"Qu'on n'aille pas croire que ce soit là du séparatisme", affirma M. Lapointe. "Ce sera tout simplement le symbole de la liberté dans l'unité — une liberté qui, plus que toute autre chose, rapproche les nations entre elles. Car le meilleur moyen de garder le Canada dans le sein de l'Empire britannique, est de le rendre libre à tous points de vue".

Mort de M. Thomas Gelley

M. Thomas Gelley, député du comté Provencher, au gouvernement provincial de 1886 à 1892, et chef d'un bureau d'immigration pour l'Ouest, pendant 32 ans, est décédé subitement samedi, au lieu de sa résidence à Sainte-Anne-des-Chênes.

Né à Lévis, P.Q., le 29 décembre 1860, M. Gelley vint au Manitoba en 1882.

M. Gelley laisse pour le pleurer, sa femme, Françoise, et quatorze enfants: Charles, Maurice, Thomas, Gérard; Mme A. Bodier, Mme Alex. Langford, Mme F. Raleigh; Mme Georges Paillé, Soeur Marie-Elisabeth; Cécile, Denise, Françoise, Estelle, Marguerite.

Pour faire échec à l'Allemagne

PARIS — Le sénat a décidé avec une unanimité parfaite, d'augmenter de 100,000 hommes l'armée française. C'est sa façon de démontrer que, lorsque M. Edouard Daladier répète que la France est déterminée à ne céder aucun centimètre de ses territoires, même si elle devait affronter les pires difficultés pour rester sur cette position, il s'agit d'affaires très sérieuses. On comprend que cette décision a surtout pour but de contrebalancer la force militaire croissante du Troisième Reich.

Deux françaises décorées

La Révérende Mère Supérieure des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies de Notre-Dame-de Lourdes (Augustine Gaillard), et Mme Pauline Boutal, de Saint-Boniface, viennent d'être nommées Officiers d'Académie et recevront prochainement les Palmes Académiques. La "Liberté" est heureuse de leur transmettre ses félicitations.



Mme Pauline Boutal

L'hon. Sauveur Marcoux à la radio

L'honorable [illegible], ministre dans le cabinet manitobain, parlera à la radio (en français), le samedi soir 18 mars, à 6 h. 45 par CKY. M. Marcoux traitera de nos problèmes économiques et nationaux. Soyez aux écoutes.

M. l'abbé Adélard Couture à la radio

Le lundi 20 mars, à 6 h. du soir, par CKY, M. l'abbé Adélard Couture va parler à la radio (français et anglais), sur le mouvement coopératif et ses progrès au Manitoba. Soyez aux écoutes.

Pie XI et les Canadiens français

De Pie XI, qu'il a rencontré quelques jours avant sa mort, Mgr Combes rapporte les paroles inspirées au défunt Pape par la connaissance de notre histoire. Les Canadiens français, a dit Sa Sainteté, ce sont de vieux Français d'avant l'Encyclopédie. Et le Souverain Pontife signifiait par là que notre peuple a conservé les traditions religieuses de l'ancienne France, de la France d'avant le XVIIIe siècle, contaminée par la philosophie de Voltaire, de Rousseau et de Diderot.

TORONTO — Un amendement à la loi municipale, requiert pour tous les officiers municipaux élus, le serment d'allégeance à la Couronne. Cet amendement serait dirigé contre les communistes élus aux charges municipales.

Nouveau blé à l'épreuve de la rouille

Un nouveau blé à l'épreuve de la rouille, qui recevra probablement le nom de "Regent" en l'honneur de la visite des Souverains, sera, au printemps prochain, distribué aux fermiers pour la première fois.

Les experts ont été quelque peu déçus du rendement des autres blés à l'épreuve de la rouille: le Thatcher, le Coronation, le Renown et l'Apex. Mais ils n'ont que des éloges pour leur nouvelle découverte.

Ce blé résiste avantageusement à la rouille qui attaque la feuille et à celle qui attaque la tige.

Après en avoir fait l'essai, les pays étrangers ont accepté le nouveau blé pour leurs moulins à farine. On prévoit donc que cette nouvelle variété remplacera bientôt le Thatcher sur les fermes.

1,000 minots de ce nouveau blé seront distribués au printemps. Le numéro de cette variété: "Co-operative Test 124, (Rust Laboratory 953.1)".

Note de la direction

La "Liberté" ne publie, cette semaine, que huit pages au lieu de douze. La raison en est cette grippe malcommode qui a visité nos bureaux.

Critique nazie de la politique de Pie XI

Un journal allemand critique la papauté et accuse la religion catholique.

SARREBRUCK — S'attaquant à la politique de feu Sa Sainteté le pape Pie XI, le "Rheinsfront", journal officiel du parti national-socialiste de la Sarre, a prédit que l'Eglise catholique se heurtera à de très graves difficultés si, en adoptant le nom de Pie XII, le cardinal Pacelli a voulu indiquer qu'il adopterait l'attitude de son prédécesseur à l'endroit du Troisième Reich.

Rappelant au nouveau pontife les années qu'il a passées en Allemagne comme nonce papal durant le régime de Weimar, le journal dit que celui qui était alors le cardinal Eugène Pacelli a eu l'occasion de voir la situation affreuse qui exista dans le Reich lorsque le peuple allemand suivit un programme catholique. "L'Eglise n'a profité en rien de l'oeuvre de Pie XI", conclut la feuille.

En 3e lecture

OTTAWA — Le bill de l'observance du dimanche, présenté par le député H.-E. Brunelle, de Champlain, a [illegible] Chambre des Communes. Ce projet de loi prévoit l'emprisonnement des directeurs et des officiers des compagnies qui obligeront leurs employés à travailler le dimanche.

OTTAWA — La Chambre des Communes a abordé l'étude d'un projet de loi du ministre du Commerce M. Euler, coordonnant les activités cinématographiques de tous les départements du gouvernement fédéral sous la juridiction d'un seul bureau.

OTTAWA — M. Crerar a assuré H.-G. Clarke, député conservateur de Toronto-Rosedale, que 96 pour cent des réfugiés admis au pays sont catholiques romains et qu'ils ne seraient pas par conséquent des communistes.

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. M. Euler, a déclaré, à la Chambre des Communes, que le but du nouveau Bureau national du cinéma sera non seulement d'améliorer la distribution des films du gouvernement, mais aussi de tourner des films nationaux.

Un prix minimum international pour le blé?

LONDRES — Une réunion des représentants de 27 pays aura lieu ici, dans le but de fixer un prix minimum international pour le blé et d'établir un contingentement dans les exportations et les importations. Lorsque le projet aura été approuvé, un comité spécial composé de représentants des dix pays importateurs et exportateurs, se réunira pour poser les bases d'une conférence internationale du blé.

Le projet a été esquissé au mois de janvier dernier, par un comité réuni à Londres et composé de tous les représentants des nations productrices de blé. On projetterait, d'après une entente qui couvrirait une période de cinq années, d'équilibrer le marché international du blé afin d'éviter les encombrements et la dépression des prix. On fixerait un prix de 60 sous le boisseau.

Des pénalités sont prévues pour les nations qui ne respecteraient pas ce prix. Le projet prévoit aussi la division du marché international d'après un système de "quota" ou de contingentement. Ainsi, une certaine quantité des marchés internationaux serait octroyée au Canada et rien de plus ne pourrait être exporté. Il resterait que les pays individuellement seraient libres d'adopter la politique intérieure qui leur convient pour leur blé et qu'ils pourraient fixer leur prix pour la consommation nationale, indépendamment du prix du marché international.

A leur réunion du 13 avril, les représentants de 27 gouvernements étudieront en commun les opinions de leur gouvernement respectifs en la matière et l'idée d'une conférence internationale du blé.

DIVERS PROJETS SONT ETUDIES A LA CHAMBRE FEDERALE ET PROVINCIALE

Les députés sont à l'oeuvre

Au parlement fédéral

LE BILL DES LOTERIES

A la Chambre

Le projet de loi ayant pour but la législation des "Sweepstakes" au profit des universités et des hôpitaux est retombé au bas du feuilleton après une heure complète de débat, le 7 au soir, à la Chambre des Communes. Le parrain du bill M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, n'en fit pas moins un plaidoyer vigoureux en faveur de cette mesure. Si le parlement l'acceptait, ce projet de loi permettrait d'organiser des "Sweepstakes" provinciaux une fois par année. Une législation identique n'avait pu obtenir la ratification de la Chambre des Communes à la dernière session.

M. Mallette se demanda pourquoi on défendrait plus l'achat des billets de "Sweepstakes" que des parts de bourse. Il conclut en disant que la population de la province de Québec approuvait cette mesure d'une façon décisive. Il ajouta que l'opinion de la Colombie-Britannique favorisait cette législation.

M. Dan McIvor, député libéral de Fort-William, dénonça avec vigueur le bill préconisant la législation des "Sweepstakes". Il souligna d'ailleurs que l'université de Montréal n'aurait plus besoin de se créer des fonds à même les loteries vu que le gouvernement de la province de Québec avait promis de lui faire un don de $3,000,000 à $4,000,000 en plus d'un octroi annuel de $600,000.

BILL CONCERNANT LES PENITENTIERS

A la Chambre

Le bill du ministre de la justice, créant une commission pour administrer les pénitenciers du Canada, a été adopté en troisième lecture, le 7, aux Communes. Ce fut un moment de triomphe pour Mlle Agnes Macphail, député F.F.O. de Grey-Bruce, deux députés conservateurs, MM. J.-R. MacNicol, de Toronto-Davenport et Denton Massey, de Toronto-Greenwood, ayant rappelé qu'elle réclame, depuis plusieurs années, des réformes du régime pénal au Canada.

Le bill sera maintenant étudié à la Chambre Haute. L'an dernier, le [illegible] tardé la mise en vigueur pour un an. Il est basé sur les recommandations du rapport de la Commission royale qui étudia le système pénal du Canada. Le juge Joseph Archambault était président de cette commission.

M. Vincent Dupuis, libéral de Chambly-Rouville, a demandé que les heures de travail des gardiens soient réduites de 12 à 8. Il ne doute pas que le gouvernement verra à exécuter la recommandation du rapport relativement aux salaires des employés des pénitenciers.

LE PROBLEME FERROVIAIRE

Au Sénat

Le Sénat s'est réuni le 7 dernier, [illegible] maines, et a adopté la motion du sénateur C.-P. Beaubien, qui demandait la reconstitution du comité ferroviaire spécial du Sénat, qui a enquêté sur le problème des chemins de fer nationaux à la dernière session.

Le vote a été pris après un vif débat entre le leader du gouvernement, le sénateur Raoul Dandurand et le leader de l'opposition, le T. H. Arthur Meighen. La motion était présentée par un sénateur conservateur. Le sénateur Dandurand a approuvé la résolution mais il a rappelé à la Chambre Haute que toute l'attention que le comité pourrait porter au problème de l'unification serait superflue. Il basa son argumentation sur le fait que la politique du gouvernement était favorable à l'opération des chemins de fer nationaux comme système de propriété publique.

"Le comité pourrait scruter plus profondément les avantages à retirer de la coopération entre les deux réseaux canadiens", dit M. Dandurand, "et aussi enquêter sur la compensation la plus équitable qu'il soit possible d'obtenir pour les employés qui seront déplacés en conséquence des économies de la coopération". Le sénateur Dandurand a violemment critiqué les représentations faites par les officiels du Pacifique Canadiens en regard du C.N.R. et il leur a conseillé de se contenter d'étudier le cas de leur propre réseau.

Le Très Honorable M. Meighen a déclaré que le discours du sénateur Dandurand tendait à lier les mains du Sénat, ce qui "serait humiliant". "Cette Chambre a des devoirs envers le public", a déclaré M. Meighen, "et, en soustrayant l'unification comme l'un des éléments que le comité aura à considérer, le sénateur Dandurand a imposé des restrictions qui affaibliraient les délibérations de ce comité". M. Meighen a déclaré qu'il considérait le discours de M. Dandurand comme "le plus désastreux" que le leader du gouvernement ait jamais fait à la Chambre Haute.

Au parlement provincial

LA DELEGATION A OTTAWA

M. Bracken a fait rapport à la Chambre, de la récente visite à Ottawa pour obtenir le maintien de la commission du blé, et du prix minimum de 80 sous pour le blé No 1.

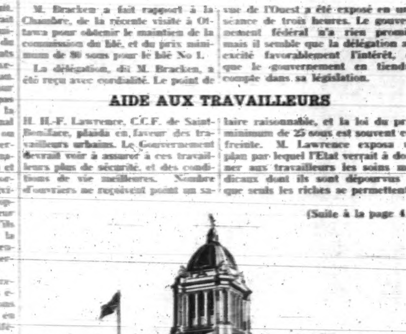
La délégation, dit M. Bracken, a été reçu avec cordialité. Le point de vue de l'Ouest a été exposé en une séance de trois heures. Le gouvernement fédéral n'a rien promis, mais il semble que la délégation ait excité favorablement l'intérêt, et que le gouvernement en tiendra compte dans sa législation.

AIDE AUX TRAVAILLEURS

H. H.-F. Lawrence, C.C.F. de Saint-Boniface, plaida en faveur des travailleurs urbains. Le Gouvernement devrait voir à assurer à ces travailleurs plus de sécurité, et des conditions de vie meilleures. Nombre d'ouvriers ne reçoivent point un salaire raisonnable, et la loi du prix minimum de 25 sous est souvent enfreinte. M. Lawrence exposa un plan par lequel l'Etat verrait à donner aux travailleurs les soins médicaux dont ils sont dépourvus et que seuls les riches se permettent.

(Suite à la page 4)

A droite: les édifices du parlement manitobain dans la capitale, Winnipeg, où nos députés sont en session depuis le 20 février.



Nouveau blé à l'épreuve de la rouille



La maquette ci-dessus donne une idée de la nouvelle variété de blé à l'épreuve de la rouille que les fermiers pourront se procurer au printemps. 1,000 minots seront distribués.

Soviets et Komintern

De tout temps le gouvernement des Soviets a soi-gnée les besoins de sa cause, avoir rien de commun avec l'Internationale communiste ou Komintern. Il espérait ainsi, et il a réussi souvent, induire en erreur le public et les hommes d'Etat mal renseignés pour faire agir la IIIe Internationale là où le gouvernement soviétique préférait se tenir à l'écart. On sait par ailleurs qu'en réalité le Komintern et le gouvernement des Soviets se confondent, étant dirigés en pratique par les mêmes personnes.

Une nouvelle preuve de leur identité a été fournie dernièrement par le fait que le gouvernement des Soviets a rompu les relations diplomatiques avec la Hongrie, rupture motivée entre autres par la "décision du gouvernement de la Hongrie d'adhérer au Pacte Antikomintern qui ne peut être justifiée par l'intérêt de l'Etat hongrois, lui-même".

Ainsi, le gouvernement soviétique se sent visé par un pacte qui affirme n'être dirigé exclusivement que contre le Komintern, et s'en offusque au point de rompre les relations avec une puissance étrangère.

L'aveu de l'identité entre les Soviets et la IIIe Internationale ne saurait être plus net.

Savez-vous que?..

En 1877 l'hon. Joseph Cauchon fut nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il avait déjà fourni une carrière publique bien remplie, ayant été au Bas Canada, ministre d'Etat à différentes reprises et sous différents régimes. Il portait avec lui l'autorité et le prestige que donnent de fortes études, et une longue expérience avait fait de lui un expert en droit constitutionnel. Il utilisa cet avantage en donnant à l'acte du Manitoba une interprétation conforme à l'idée qui l'avait fait naître. A la session parlementaire de 1879, profitant de certaines difficultés et certaines absences de députés, un règlement avait été présenté et accepté demandant la publication en anglais seulement des documents publics. Ce règlement venant, pour être ratifié, devant le lieutenant-gouverneur, il y mit son veto et Ottawa jugea comme l'hon. Cauchon, car l'article 23 de l'acte du Manitoba donnait l'usage obligatoire des deux langues anglaise et française pour la rédaction des archives, procès verbaux et journaux respectifs des Chambres. Ce petit orage s'effaça; le calme se rétablit et grâce à la fermeté de l'hon. Cauchon, le français put encore jouir de ses droits pendant 10 années.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Agathe

[illegible]

Sainte-Anne-des-Chênes

Décès

Le 3 mars, au jeune âge de [illegible] ans, Lorenzo Traffenbach, [illegible] à l'hôpital de Saint-Boniface [illegible]

[illegible]

Séance mensuelle

[illegible]

Missionnaires

Les RR. PP. [illegible] et [illegible] ont prêché une mission à Aubigny la semaine dernière. [illegible]

Retour de Voyage

[illegible]

La Broquerie

[illegible]



... la Broquerie un "souper".

Sur l'invitation du Comité de Direction, M. Villeneuve avait bien voulu [illegible]

[illegible]

Nombre de livres de lait expédié à la fromagerie en 1938	2,350,402
Montant net payé aux patrons	$42,022.45
Livres de fromage manufacturé	281,122
Prix moyen, le 100 livres	$1.05
Moyenne de l'épreuve (test)	$3.65
Prix de la livre de matière grasse	$2.05

Après avoir mis de côté le fond de réserve de $267.26, fond de dépréciation de $276.20, nous sommes en mesure de déclarer un dividende de $1,338.12 réparti comme suit: 4.50% d'après le chiffre d'affaires de chaque patron.

Ces chiffres démontrent assez clairement le succès de cette Coopérative dans la paroisse, et il est encourageant de voir [illegible]

...

Le dimanche 5 mars, les paroissiens se réunissaient, à la demande du Cercle local de l'Association d'Education, pour une partie de cartes au profit de M. Josaphat Simard, dont la maison a été détruite par un incendie au mois de février. On comptait vingt-deux tables de joueurs à la salle.

Un programme varié fut exécuté par toutes les classes: jeunes hommes, hommes mariés, dames et jeunes filles.

M. le Curé, en tirant les conclusions de la veillée, nous énonça les points principaux de la charité et nous dit de quelles manières elle devait être pratiquée.

Chant de l'hymne national.

Saint-Adolphe

Tableau d'honneur au couvent

GRADE XII — Dorothy Grammer, Eveline Delorme.

GRADE XI — Julia Morez, Ernest Schindle.

GRADE X — Ruth Roberts, Yvonne Guilbeau.

GRADE IX — Angeline Lejeune, Claire Valcourt.

GRADE VIII — Gabrielle Chaput, Marie-Thérèse Lavoie.

GRADE VII — Nettie Workentin, Stanley Roberts.

GRADE VI — Laurette Marchand, Lorraine Trudeau.

GRADE V — Andrée Charette, Emmanuel Delorme.

GRADE IV — Harry Workentin, Claire Leclaire.

GRADE III — Yvonne Legal, Thérèse Legal.

GRADE II — Alice Proteau, Noëlla Leclaire.

GRADE I (a) — Anita Delorme, Clement Leclaire.

GRADE I (b) — Paul-Emile Gagnon, Jean Lagassé.

Saint-Laurent

Dimanche soir, 12 mars, avait lieu à notre salle paroissiale, une partie de cartes au profit de la paroisse. L'assistance, pour être trop peu nombreuse, il est vrai, ne s'en amusa pas moins bien et à la satisfaction de tous. Il y eut chant par Miles Anita Bruce, Rose de Lima Lavallée et Jeanne Perreault. Les prix furent gagnés par Mlles Thérèse Guiboche et Anita Bruce, et par MM. Georges W. Lavallée et Fernand Allard. Les prix de consolation par Mlle Irène Lavallée et M. Yves Allard.

Au cours de la semaine aux deux couvents ont distribué aux enfants les mieux fortunés de nos deux écoles de Saint-Laurent, un grand nombre de morceaux de valeur: bas, camisoles, gilets, robes, jupes et [illegible]

[illegible]

Lundi s'ouvrait notre premier cours de coopérative à domicile [illegible]

Saint-Eustache

Les registres paroissiaux nous apprennent qu'un grand nombre de prêtres sont venus aider M. le curé de temps en temps, depuis bientôt vingt-sept ans qu'il est à la tête de la paroisse. M. l'abbé J.-H. Prud'homme, autrefois chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, et devenu ensuite évêque du diocèse de Prince-Albert, est venu très souvent en visite au presbytère, de 1912 à 1917. Nous voyons souvent son nom dans les registres comme ministre du sacrement de baptême ou comme officiant pour certaines autres cérémonies. Nous gardons de lui un affectueux souvenir, et nous faisons des voeux pour que son séjour au séminaire des missions étrangères, à Pont Viau, près Montréal, soit aussi fructueux, et plus consolant que son séjour dans la Saskatchewan. Nous remarquons aussi le nom de M. l'abbé A.-E. Thérrel, qui fut plusieurs années curé de Sainte-Rose-du-Lac et doyen du district, et qui vit maintenant retiré au village de Sainte-Rose, tout près du magnifique hôpital qu'il a fait ériger et qui est le digne couronnement de sa vie. Puis nous voyons que M. l'abbé Jacques Bertrand, actuellement curé de la belle paroisse de Saint-Lazare, fut vicaire ici depuis le commencement de juillet 1917 jusqu'au mois de janvier 1918. Son trop court séjour au milieu de nous n'a pas été sans nous édifier et nous instruire.

Puis du commencement de mars 1918 jusqu'au milieu de juin 1919 M. l'abbé J.-Ludger Bastien a desservi la paroisse durant le voyage de son frère, M. le Curé, dans le sud des Etats-Unis. Les services rendus par M. l'abbé Ludger Bastien sont incalculables. Il est depuis nombre d'années curé de la magnifique paroisse franco-américaine d'Oakwood, près de Grafton, dans le Dakota Nord.

Un prêtre qui a passé ici en faisant le bien par sa grande piété, par sa prédication, par sa charité et par son zèle, ce fut M. l'abbé Jean-Marie Comte. Il fut vicaire ici durant plus de [illegible] jusqu'à la fin de juin 1930. M. le curé et toute sa paroisse ont eu beaucoup de peine de le voir partir. Un peu avant son départ M. le curé Bastien a voulu célébrer les noces d'argent sacerdotales de son estimé vicaire, par de grandes fêtes. M. l'abbé Comte vit maintenant retiré à Saint-Léon, en compagnie de chers confrères, et il attend patiemment le jour de la récompense des bons et fidèles serviteurs.

Un autre prêtre que nous n'oublierons jamais et auquel nous voulons payer un tribut de reconnaissance émue, c'est M. l'abbé Sylvio Caron, ancien curé de Fannystelle et actuellement curé de Saint-Jean-Baptiste. En effet, c'est M. l'abbé S. Caron, qui a organisé les grandes fêtes qui ont marqué l'élévation de notre curé à la dignité de prélat domestique. [illegible] tion des fêtes du 3 décembre 1934 était parfaite. Jamais nous ne pourrons remettre à M. le curé S. Caron ce qu'il a fait pour nous ce jour-là. Si un jour on nous en donne l'occasion, nous serons heureux de prouver à ce bienfaiteur insigne que nous ne sommes pas des ingrats. Puisse le grand Pontife qui vient de succéder sur la chaire de Saint-Pierre reconnaître un jour les grands mérites de ce prêtre distingué et l'élever jusqu'à la prélature!

Mentionnons aussi le passage de M. l'abbé J.-Charles Vachon. Son trop court séjour ici comme vicaire lui a conquis une foule d'amis. Nous lui souhaitons plein succès comme curé de McCreary et de Makinak, et nous félicitons ses paroissiens d'avoir un tel curé.

Que dire du passage de M. l'abbé F.-X. Leroux à Saint-Eustache, en 1936? Sa grande expérience comme organisateur, comme constructeur et comme apôtre, le désignait pour continuer le travail gigantesque commencé par Mgr Martin Kessler à Sainte-Amélie. Actuellement tout le monde parle du beau temple qu'il y a construit, et dont nous attendons la bénédiction dès les beaux jours du printemps.

Que dire aussi du protégé de Mgr Bastien, M. l'abbé Léopold Denis, fauché par la mort d'une manière si soudaine et si inattendue le 21 janvier 1938? Nous le regrettons encore et nous le pleurons. Nous prions aussi pour le repos de son âme. Qu'il repose en paix!

Un grand nombre d'autres prêtres séculiers ou réguliers sont venus de temps en temps nous faire visite et nous ont édifié par leur prédication et leur bon zèle. Des pères [illegible] des Oblats de Marie-Immaculée et des pères Jésuites sont venus tour à tour prêcher des retraites ou faire des sermons de circonstance. Ils ont éclairé notre foi et remué nos coeurs pour nous éloigner du péché et nous affermir dans le bien.

Ainsi nous n'oublierons jamais les sermons prononcés lors de la bénédiction des quatre cloches de notre carillon Paccard, le 30 juin 1938. Le sermon anglais fut donné par le R. P. Henri Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface. M. l'abbé Lionel Groulx, de l'Université de Montréal, confrère de classe de Mgr J.-A. Bastien au petit Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, et grand patriote, donna le sermon en français. Ces deux pièces d'éloquence sacrée firent une impression profonde sur l'auditoire de choix qui remplissait l'église.

Enfin, Monseigneur a maintenant comme assistant M. l'abbé Oscar Bouvet, dont la "Liberté" a déjà parlé. Ses capacités intellectuelles ainsi que sa grande expérience, nous sont un gage du bon travail que fera au milieu de nous notre cher vicaire. Nous lui avons souhaité déjà la bienvenue et nous désirons le garder longtemps dans notre paroisse pour le plus grand bien de tous.

Sainte-Rose-du-Lac

Tableau d'honneur pour février

Au Couvent

GRADE VII — Irène Hogue, 88; Cécile Fonteau, 82.

GRADE VI — Grace Dumas, 79.

GRADE V — Evelyn Avison, 80; Marie-Anne Tardiff, 82.

GRADE III — Rita Beaulieu, 79; Marie Fougereau, 77.

GRADE I — Valentine Berthiaudin, 75.

Ecole de Sainte-Rose-du-Lac

Tableau d'honneur pour février

GRADE I — Cécile Jacob, Julienne Martin, Roland Neault.

GRADE II — Elisabeth Schubler, Joseph Pichè, Denis Allard.

GRADE III — Géraldine Dumas, Leo Allard, Léonne Brisson.

GRADE IV — Napoléon Martin, Lucille Archambault, Olive Brisson.

GRADE V — René Valcourt, Anne-Marie Neault, Marie-Ange Montsion.

GRADE VII — Irène Montagne, Claire Beaudry, Jean Lagassé.

GRADE VIII — Gilbert Molgat, Alice Loire, Jean Grievey.

GRADE IX — Noëlle Fischer, Freida Brükker, Doreen Lurker.

GRADE X — André Molgat, Marie-Louise Le Bas, et Gertrude Verwelghen, Amélie Brisson.

GRADE XI — Agnes Cumming, Jos. Montagne, Jean Puré.



Saint-Joseph

Ecole Taché

Tableau d'honneur Janvier et février

GRADE X — Lorraine Biel.

GRADE VIII — Fernande Parent, Claire Bérard.

GRADE V — Fernande Bérard, Marcel Parent, Aurèle Sabourin.

GRADE IV — Irène Sarrasin, Lionel Parent, Ferdinand Bérard.

GRADE III (a) — Lucille Brunette, Angèle Parent, René Brunette.

GRADE III (b) — Thérèse Parent, Thérèse Brunette.

GRADE I — Céline Sarrasin, Jeannine Parent.

Cours préparatoire — Eva Sarrasin, Marcel Brunette, Jeannine Fillion.

OTTAWA — Après plusieurs jours de débats, la motion du premier ministre du Canada, le très honorable Mackenzie King, pour l'approbation du traité de commerce canado-américain a été approuvée aux Communes, par une très forte majorité.

GRAVELBOURG — Son Excellence Mgr J. Guy, O.M.I., a annoncé officiellement la nomination de Mgr [illegible]

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 MARS 1939 — NUMERO 45

LA LIBERTÉ

DREWRYS
FAMEUX
Standard Lager
DREWRYS LIMITED
Winnipeg - Saskatoon

M. Skillan, juge français!

Qu'on m'excuse de revenir sur le Gala Dramatique National, sujet déjà vieux d'une dizaine de jours. Pris par surprise, je n'avais pas tout d'abord entrevu qu'elles pourraient être les conséquences d'un jugement donné, mettons... à la légère. Ce jugement est devenu pour moi une obsession et plus j'y pense plus je réalise qu'en somme on se moque un peu de l'élément français qui prend part au Gala. Peut-on, en effet, concevoir qu'un juge qui doit donner son verdict sur une pièce française ne possède pas cette langue? Peut-on concevoir aussi qu'un juge montre autant de désintéressement... affecte pour une pièce qui n'est pas écrite dans sa langue, car s'il n'est pas linguiste il est au moins critique ou acteur.

Dans la critique des trois pièces qui composaient la soirée, deux anglaises et une française, M. Skillan s'exprimait ainsi: "Je ne tiens aucun compte des décors..." Mais pour quelles raisons? Est-ce parce que la pièce française en possédait un superbe? Il y a cependant un nombre important de points alloués pour la mise en scène. Suivirent ensuite beaucoup de compliments pour la première pièce, qui, entre nous, n'en méritait pas tant, quelques remarques désobligeantes pour la deuxième, atténuées cependant par de bonnes paroles à l'égard de certains rôles, puis passant enfin à la pièce française, il ne fut pas élogieux mais il fut bref. S'étant tout d'abord excusé d'avoir, en français, des *connaissances très limitées*, M. Skillan essaya de nous faire croire que la connaissance de la langue n'était pas nécessaire pour juger une pièce et il résuma sa critique comme suit: "Annette": bonne entrée, mais a perdu aussitôt de son caractère. "Poil" (sic): a à peu près tout le temps parlé sur le même ton; manqué de souplesse. "Mme Lepic": pas assez acide (que lui fallait-il?). "M. Lepic": sans réactions, monotone. Du cinquième rôle, parce qu'il était muet, il n'en parlait pas. Il jouait cependant ce cinquième acteur! Et voilà! M. Skillan venait d'anéantir, par quelques mots secs jetés presque dédaigneusement, le travail de deux longs mois de répétitions. Pas une remarque obligeante sur l'effort fourni [illegible] un des plus beaux et des plus difficiles rôles [illegible] "Poil de Carotte". Aucun encouragement. Rien.

J'ai maintenant l'impression que M. Skillan, ce soir là, a dû penser qu'une pièce du calibre de Poil de Carotte n'était pas à sa place dans un Gala d'une si haute tenue et que le Cercle Molière était bien assommant de ne pas faire comme tout le monde en présentant lui aussi une pièce en anglais.

× × ×

Le jugement de M. Skillan nous a paru être, ou du parti pris, ou de l'incompétence. Ne nous a-t-il pas dit qu'en scène il ne fallait pas être "naturel". Dans Shakespeare, où une pancarte suffit à donner l'illusion du pont de Londres, M. Skillan, peut-être, se croirait déshonoré s'il parlait comme tout le monde. Dans le théâtre moderne c'est différent et des juges anglais venus avant nous, ponctuaient le "naturel" des acteurs. M. Skillan nous a-t-il parlé du jeu, de l'interprétation, de la personnification des caractères? Non! C'est pourtant aussi du théâtre tout cela.

Après tout nous ne réclamons pas sur telle ou telle place donnée au Cercle Molière. Ce dernier n'a pas le monopole des premières places et, [illegible] reçus, mais ce que nous reprochons à M. Skillan c'est son manque de bonne foi. Il n'était pas sans savoir au moment de son engagement à Londres, qu'il aurait des pièces françaises à juger. Or pour les bien juger il fallait posséder le français et le posséder à fond. Ce n'était pas le cas de M. Skillan, il nous l'a dit lui-même; il aurait donc dû se récuser. Au contraire, en homme consciencieux, car il est consciencieux à sa manière, et sûr de lui-même, il a voulu étudier sa pièce à coups de dictionnaire et il en est résulté un tas d'anachronismes qui ont dû bigrement le gêner dans la compréhension de Poil de Carotte. Qu'on en juge par les perles suivantes prises au hasard dans sa traduction qu'a bien voulu me passer le directeur du Cercle Molière:

Mme Lepic à Poil de Carotte: "...J'en doute!" M. Skillan a traduit: *No doubt*. Ce qui veut dire exactement le contraire.

Poil de Carotte à M. Lepic, en parlant de sa mère: Elle n'a pas de comptes à me rendre". Traduction de "comptes" par accounts.

Mme Lepic à Poil de Carotte: "C'est inutile de te creuser la tête..." "Creuser": *dig*.

Annette à Poil de Carotte: "Vous avez l'air plutôt gentil". "Plutôt": *sooner*. [illegible] profusion de points d'interrogation après des expressions trop françaises.

Pourquoi donc M. Skillan, avant de donner son verdict, demandait-il l'appréciation de personnes anglaises peu familières avec la langue française? Un juge doit être sûr de lui-même, sans cela il perd à nos yeux toute sa valeur et tout son prestige.

× × ×

Les Gouverneurs du Festival Dramatique National n'ont pas eu, cette année, la main heureuse dans le choix de leur juge. Qu'ils n'oublient pas que Lord Bessborough en instituant ce Gala voulut qu'il fut bilingue. Son succès dépendra donc du traitement équitable accordé aux deux langues. Or c'est handicaper l'une des deux parties que de lui donner un juge qui ne parle pas sa langue. Espérons tout de même que les groupes français du Canada, bien légitimement froissés, n'enverront pas promener ce Gala où ils ont tout l'air de faire figure de parents pauvres, mais qu'au contraire ils sauront s'affirmer davantage et continueront le beau travail accompli jusqu'à présent.

C. D.

EUTHANASIE

La douce mort sans douleur!

On remet souvent sur le tapis cette fameuse question de l'euthanasie, ou belle mort. Sur un tel sujet, il est facile de faire un appel pathétique au sentiment de la pitié. C'est naturellement pénible de voir quelqu'un souffrir. Pénible et en même temps, dirait-on, inutile, quand apparemment, la souffrance n'est aucunement nécessaire. Quelquefois nous lisons en certaines publications: comment donc se fait-il que lorsque nous voyons nos animaux sur le point de mourir, nous nous empressons d'abréger leurs souffrances; et, lorsqu'il s'agit de nos semblables, de ceux-là même que nous aimons le plus, nous les laissons languir dans une agonie prolongée, qui n'offre aucun espoir de guérison?

Il semblerait que la charité la plus élémentaire devrait nous pousser à mettre fin à ce drame. Quelques-uns voudraient légaliser l'euthanasie, pas seulement pour ceux qui se trouvent en face d'une mort immédiate inévitable, mais encore pour tous les incurables et ceux qui sont affectés d'une formation congénitale gravement défectueuse. C'est facile de jouer avec les sentiments avec un tel sujet. En effet, nous devons admettre que le coeur se serre à la pensée de ne trouver aucun remède à ce problème angoissant.

Mais le remède, le voilà! Ce serait l'euthanasie, ou belle mort! Pourquoi ne pas l'adopter? Ne serait-ce [illegible]

Mais, d'un autre côté, voilà le commandement divin, qui est simultanément l'expression d'un des premiers principes de la loi naturelle: "Homicide point ne sera, de corps ni de consentement". (Deut. 20, 13). Dans tous ces cas, puisque la raison est particulièrement sujette à s'égarer, à cause de l'influence des impressions sensibles, le plus sage, pour nous catholiques, c'est de nous tenir fortement attachés à l'enseignement de la Théologie catholique, sous la direction de l'Eglise. Par conséquent, nous donnerons une petite synthèse de l'enseignement de l'Eglise sur la question qui nous occupe.

1. Toute drogue, comme la morphine, donnée en si forte dose que l'effet direct est d'amener la mort, est chose intrinsèquement et gravement [illegible] un homicide.

2. Pour un motif proportionné, comme une opération sérieuse, il est licite d'administrer une forte drogue qui privera la personne pour un temps, de l'usage de la raison, avec espoir fondé de la recouvrer ensuite, et cela pour améliorer sa condition physique.

3. Même en dehors de ce cas, il n'est pas défendu de donner une drogue en dose modérée qui, sans porter atteinte à la vie, ni priver l'homme de l'usage de la raison, a pour effet de calmer de vives douleurs.

4. Mais les théologiens catholiques nient qu'il soit licite de priver un mourant par le moyen d'un fort stupéfiant de l'usage de la raison jusqu'à la mort; c'est la mettre fin graduellement à sa vie spirituelle, à cause de l'impossibilité pour le malade d'aucun acte libre.

5. Dans un cas extraordinaire, de douleurs violentes, qui ne sont pas intolérables à l'extrême, et quand il est question d'un malade bien préparé spirituellement, quelques théologiens admettent comme probablement licite, d'administrer un fort stupéfiant pour calmer ces douleurs, sans tuer toutefois directement, et permettant simplement d'abréger la vie de la raison, surtout, si en pleine connaissance, le patient est exposé au danger de pécher. En ce cas le libre consentement du patient serait toujours requis.

Nous terminerons par quelques remarques.

La moralité de certains remèdes pour soulager la douleur peut parfois être sujette à dispute. Les meilleurs théologiens pourront douter et adopter des opinions contradictoires. N'oublions jamais que la question de juger sur la moralité d'une chose appartient, en dernier ressort, à l'autorité suprême de l'Eglise. Par ailleurs tout catholique doit être convaincu que l'Eglise, comme une tendre mère, a à coeur le bien-être, non pas seulement spirituel, mais encore temporel de tous ses enfants. Par conséquent, quand un remède contre la douleur a été jugé licite elle nous permet, le besoin se faisant sentir, d'en faire usage.

Néanmoins, il n'y a pas d'espoir que l'Eglise puisse jamais autoriser ce qui serait un homicide. Même pour le [illegible] des incurables, de ceux affectés d'une déformation congénitale, grave, etc., l'Eglise encouragera toujours la vraie charité, pour rendre à ces pauvres infortunés la vie un peu moins pénible. Mais l'Eglise s'opposera toujours énergiquement au meurtre de ces êtres, sous n'importe quel prétexte de pitié. Nous souvenant de ces données, en parfaite conformité avec les dictées de la raison, n'exagérons pas la sévérité du code moral de l'Eglise. Tous ceux qui sont un peu renseignés au sujet de nos hôpitaux catholiques, savent fort bien que, sans violer les lois de la morale, on se sert avec prudence de sédatifs pour soulager considérablement les malades, même dans les cas les plus extrêmes.

A. MONGE, O.M.I.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les Canadiens et le communisme

L'Action Catholique (E. L'H.):

Nous habitons un pays de liberté. Réjouissons-nous-en. Mais veillons à ce que la liberté ne se détruise pas elle-même ici comme elle l'a fait en d'autres pays.

L'instinct de conservation est une vertu qui vaut bien l'esprit de liberté. Aux époques périlleuses, c'est celui-là qui doit prévaloir contre celui-ci.

Au-dessus de toutes nos causes de désunion, il devrait y avoir place pour une entente unanime de protection contre le communisme.

Que M. Crerar parle

Le Devoir (G. P.):

M. Crerar, ministre de l'Immigration à Ottawa, se moque-t-il des députés et du public canadiens? M. King le laisse-t-il faire, en interceptant [illegible] qu'on le sache. Ces jours-ci les dépêches d'Europe ont rapporté que 3,000 citoyens des Sudètes, — partie de la Tchéco-Slovaquie cédée à l'Allemagne à la suite de l'accord de Munich, à la fin de septembre dernier, — viennent s'établir au Canada, chaque famille se fixant sur la terre, et pourtant $1,500, fonds avancés par le gouvernement de Prague pour aider cette migration. Les chefs des ministères provinciaux de l'Ouest ont tous déclaré ne rien connaître de cette affaire, donnée pour certaine par Ottawa même. Pourtant, c'est sur des terres de l'Ouest, si l'on ne nous trompe, que ces familles étrangères doivent s'établir.

A une question que lui posait tout dernièrement en Chambre un député, M. Crerar a répondu qu'il n'y a rien de changé dans la loi de l'immigration [illegible] d'admission des étrangers au Canada et le reste. Or voici que, selon l'Associated Press, la plus grande agence de presse américaine, (voir dépêche parue dans le **New-York Herald** du dimanche 5 mars), non seulement ces familles passant des Sudètes au Canada seraient de sentiments socialistes, pour la plupart, mais ils arriveraient ici vers le même temps qu'elles "un autre groupe de 1,300 personnes, la plupart anciens socialistes hongrois... parmi lesquels environ 500 Juifs de Hongrie". Cela paraît le comble. Après ce qu'ont dit au sujet de l'immigration MM. King, Crerar, Lapointe et Rinfret, il y a peu de temps, c'est à n'y plus rien comprendre. Est-ce que le Canada va devenir le déversoir, pour ne pas dire le dépotoir, de l'Europe centrale, et que nous aurons à recevoir ici des gens qui parlent ni français, ni anglais, ne connaissent rien du pays, de ses moeurs, de ses coutumes, sont de sentiments politiques discutables et d'une telle origine ethnique dans maints cas qu'il n'y a pas à penser qu'ils s'assimilent jamais? Il est grand temps que M. King et M. Crerar s'expliquent. Le Canada ne leur appartient pas, pas plus du reste qu'il n'appartient aux pays d'Europe centrale désireux de laisser partir de chez eux telle ou telle catégorie de gens plus ou moins acceptables ailleurs.

Ce qui se passe en Espagne

L'Action Catholique (L.-P. R.):

De prime abord, ce qui se passe en Espagne paraît étrange. Tout se réglerait facilement, affirmait-on, après la chute de Barcelone. Les principaux chefs communistes se sauvaient à l'étranger et les autres se soumettaient.

Les chefs de l'armée ne sont pas de cet avis. Ils savent bien à quoi ils seront exposés si les fuyards les livrent ainsi sans conditions à l'adversaire. Voilà pourquoi ils ont pris le pouvoir et destitué Negrin qui devra attendre les résultats des négociations nouvelles.

S'il faut en croire les dépêches, Casado préférerait une armistice mais à certaines conditions.

Quelles seront ces conditions? Comment Franco les recevra-t-il? L'avenir nous le dira. Pour le moment, constatons que Negrin devra payer pour avoir [illegible] refusant de négocier la paix quand il en était temps.

Et souhaitons que le généralissime se montre clément pour ceux qui ont été trompés par les "rouges".

Punis par ceux qu'ils ont trompés

L'Action Catholique (L.-P. R.):

Nous avons toujours déploré qu'un petit nombre de communistes aient réussi à tromper les Espagnols par le truchement du Front Populaire. Or, il semble bien que les communistes soient en train de recevoir de ceux qu'ils ont trompés des châtiments mérités. Il est malheureux cependant que ce soit les Madrilènes qui aient à en souffrir.

Les rouges ont voulu garder le pouvoir afin de se renflouer aux dépens de ceux qui se sont battus pour l'Espagne républicaine. Casado s'est emparé du pouvoir et il va s'efforcer de le garder afin de négocier avec Franco une paix honorable.

Remarquons que les agents de Moscou font en Espagne ce qu'ils ont fait en Russie et ce qu'ils tentent de faire un peu partout. Bien que peu nombreux, ils ont réussi à faire la révolution russe, à prendre le pouvoir et à le garder. En Espagne, ils se sont fait des adeptes; ils avaient projeté la révolution sanglante pour y établir un gouvernement bolchéviste authentique. Franco les a devancés en déclenchant la contre-révolution.

Que ces leçons nous servent.

Comme Pie XI, le nouveau Pape est un ami de la paix

Le trait saillant de la physionomie du nouveau pape, la note dominante de sa carrière, la caractéristique de toute sa vie est l'esprit de paix. Tout le Cardinal Pacelli se résume en un mot divin: la Paix. Et bien mieux que toutes les considérations sentimentales et que tous les jugements extrinsèques sur sa personne et sur son oeuvre, il n'est, pour s'en convaincre, que de référer au précieux recueil de discours de Mgr Pacelli, **Gesammelte Reden**, publié par Mgr Kaas, président du Centre Allemand. Les amateurs de documents seront servis. Ils trouveront la l'authentique expression des sentiments vrais qui animent le nouveau Pontife. On ne pourra manquer d'y discerner, pièces à l'appui, l'impulsion qu'il continuera de donner à la politique universelle de l'Eglise. On y devinera l'esprit surnaturel destiné à "informer" plus que jamais le gouvernement pontifical. Bref, cette documentation est trop objective, trop apodictique pour que nous n'en consignions pas ici quelques extraits.

Les seuls titres des discours, qui sont comme autant de signaux jalonnant la route suivie depuis une dizaine d'années par Mgr Pacelli, semblent déjà assez significatifs et suggèrent la tonalité de tout l'ensemble. En voici quelques-uns, pris au hasard: "Au service de la paix" — "Benoît XV le Pape des prisonniers" — "Pie XI l'avocat de la paix" — "La volonté de paix" —, "La presse au service de la vérité, du droit et de la paix" — "La mission bienfaisante de la papauté" — "La paix bénédictine" — etc.... Ce simple énoncé montre assez clairement avec quelle préoccupation apostolique le nonce de Bavière et d'Allemagne entendait remplir son oeuvre de pacification, même au fort de la guerre. Voici, par exemple, ce qu'il disait au roi Louis III, en arrivant à Munich, en 1917: "A cette heure pleine de soucis, apparaît plus clairement que jamais la nécessité de rebâtir la société sur les fondements stables du droit public chrétien, sans lequel ne peut exister aucune paix juste et durable".

La mission de travailler à cette oeuvre, est confiée à mes faibles forces, à un moment qui n'a peut-être pas son pareil dans l'histoire... J'espère que les sages et charitables efforts du Pape seront couronnés de succès. Placé au-dessus de toutes les passions humaines, sur les clairs sommets de la justice et de la charité, chargé de garder et d'enseigner la loi naturelle et la morale chrétienne, il n'a pas de plus grande préoccupation que de hâter l'heure de la paix désirée et de s'efforcer inlassablement d'adoucir les douloureuses conséquences de la guerre".

Un an après la fin des hostilités, dans une Allemagne, où, pendant quatre années, avaient sévi les procédés les plus iniques, il ne craignait pas de proférer de telles paroles: "En ces temps si tristes, où dominent le mensonge, l'injustice et la haine, — ces trois tyrans, qui ont causé la détresse tragique de l'heure présente, — rien ne peut rendre à l'humanité ensanglantée la paix vraie et durable, rien sauf le retour à la vérité, à la justice et à la charité chrétienne".

La vaste culture, la grandeur morale du Nonce Apostolique, le faisaient souvent inviter à des réunions académiques où l'élément catholique était loin de dominer. S'il y prenait la parole, il ne manquait pas de se faire l'apôtre de la paix. A un banquet de la Presse étrangère à Berlin, il traçait aux journalistes leur devoir: "De l'expérience terrible de la guerre est né dans tous les pays un profond désir de paix. Ce désir doit s'épanouir en une volonté décidée, se traduisant par l'action et le sacrifice. Etablir et confirmer dans les coeurs et les mentalités des peuples, une telle volonté, voilà un devoir éducatif de grande envergure, qui, sans le concours sincère et désintéressé de la Presse, resterait impossible à remplir. Le succès ou l'insuccès de cette oeuvre éducatrice signifie bénédiction ou malédiction pour ceux qui nous suivent".

A une assemblée annuelle des catholiques allemands, Mgr Pacelli commentait ainsi le programme qu'au début de son pontificat, Pie XI a proposé aux princes et aux peuples, comme la seule voie vers la véritable paix:

"Notre Saint-Père le Pape unit une science élevée à une intelligence large ouverte sur le monde, son esprit possède l'ampleur et la liberté des montagnes, dont il aimait tant à faire l'ascension. Et son programme s'inspire, non seulement d'un coeur bon et aimant, mais aussi d'un esprit vaste et profond. Pie XI, qui s'est fait si hardiment, d'une façon si apostolique, l'avocat de la paix, éprouvera une satisfaction paternelle, si sa parole de paix tombe en pays allemand sur une terre fertile, si le peuple allemand est et reste prêt à coopérer sincèrement au grand ouvrage de la pacification du monde."

Le 1er janvier de chaque année, il prenait la parole, en qualité de [illegible] du Corps diplomatique. Voici le discours qu'il adressait à Hindenbourg, au nouvel an 1929: "Malgré les déceptions inévitables, malgré des difficultés douloureuses, malgré des reculs temporaires, l'humanité s'avance d'un pas décidé sur le chemin royal de la paix. On y voit les sciences poursuivant la recherche laborieuse de la vérité, les forces créatrices de l'intelligence se déployant, les liens se resserrant entre les peuples, l'ordre social s'établissant sur les fondements du droit et de la charité, les efforts des hommes tendant moins vers la force et les biens terrestres que vers la grandeur et la noblesse morale". C'était là en somme le testament spirituel de la nonciature de Mgr Pacelli. Quelques mois plus tard, en lui faisant les adieux du peuple allemand, Hindenbourg pouvait lui donner ce témoignage: "Je vous remercie de tout ce que, dans un haut sentiment de justice et un grand amour de l'humanité, vous avez fait pour la pacification. Soyez assuré que nous ne l'oublierons jamais".

A peine était-il rentré à Rome qu'une de ses premières visites était pour le Séminaire Français. Au R. P. Supérieur qui le félicitait, Mgr Pacelli pouvait répondre: "Il est vrai que j'ai toujours cherché à faire oeuvre de paix entre les hommes, cette chose humainement impossible, mais que le Christ est venu apporter à la terre, comme le grand miracle et le grand bienfait de son apparition au milieu de nous". Et comme on faisait allusion à l'impression profonde, qu'il a faite en Allemagne, il ajoutait: "Je ne puis nier en effet, la gratitude sacerdotale que je garde à ces catholiques, qui m'ont reçu comme le messager du Christ et comme le porte-parole du Pape. Mais dans le coeur d'un prêtre, d'un évêque, d'un cardinal de la Sainte Eglise Romaine, l'amour d'une nation ne diminue point celui qu'il doit à toutes les autres"...

On peut juger, par ces quelques citations éparses, combien le Cardinal Pacelli entend placer sa haute mission de Secrétaire d'Etat sous le signe de la charité et de la paix. Il n'est pas d'ailleurs jusqu'à son blason et à sa devise, qui ne le proclament à leur façon: une colombe apportant en son bec un rameau d'olivier, dans l'encadrement semi-circulaire d'un arc-en-ciel, après le déluge, avec ces paroles: Opus justitiae pax. Son nom même n'est-il pas prédestiné? Il y a plus qu'une [illegible] entre Pacelli et Pax coeli...

FONTENELLE.

Monument pour Mgr Maillard

GRAVELBOURG. — Un monument sera érigé à la mémoire de Mgr Maillard dans le cimetière de Gravelbourg. Le conseil de la ville a donné une somme d'argent à cette intention et le reste du montant requis sera fourni par d'anciens amis et les paroissiens de Mgr Maillard. D'après les plans, ce monument sera semblable à celui qui fut érigé à la mémoire du R. P. Magnan, premier curé de Gravelbourg.

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Le quart d'heure D'Anibal Bumbo

Roman, par Jean MARTET

De **Marion des Neiges** à ce **Quart d'heure d'Anibal Bumbo** qui vient de paraître, vingt romans nous ont montré en M. Jean Martet un maître conteur, possédant à merveille l'art, qui ne s'acquiert pas, d'imaginer en se jouant les plus surprenantes aventures, de les agencer avec une science des effets et des rebondissements qui tient continuellement le lecteur en haleine et de l'entraîner jusqu'à la dernière page sans qu'il ait pu un instant échapper au sortilège du récit. Don prestigieux, en vérité, que les Dieux n'accordent qu'à un très petit nombre d'écrivains, héritage venu des plus lointains conteurs de l'Orient et de l'Occident et miraculeusement conservé pour la plus grande délectation des grands enfants que restent toujours les hommes, même aux heures les plus sévères des temps qu'ils vivent présentement. On ne saurait vraiment assez remercier de tels "inventeurs" dont la magie nous arrache aux tourments du jour.

Et ces inventeurs-là, on les a vite dénombrés. Nous avons, pour l'instant, la chance d'en compter deux et qui, à chaque livre, nous ravissent: Pierre Benoît dont paraîtra demain une nouvelle oeuvre, Jean Martet qui nous offre aujourd'hui **Le Quart d'heure d'Anibal Bumbo.**

Pour cadre de l'aventure, le Mexique de la guerre civile de 1856 à 1857, à la veille de la déplorable intervention de Napoléon III, une terre de tout temps incendiée par le soleil et les passions, mise à feu et à sang par la révolution et sur laquelle vient s'abattre, pour porter la souffrance des hommes à son paroxysme, une effroyable épidémie de peste. C'est à travers un monde en convulsions et qu'assaillent toutes les calamités conjuguées que le jeune Anibal Bumbo va vivre son tragique destin.

Que, par une mystérieuse prédestination, le héros de M. Jean Martet soit [illegible] ments, aux jours de son enfance, sur un quai du port de Campêche, une gitane l'en a prévenu... "Tu seras roi, lui a-t-elle annoncé, ou peu s'en faut". Et la prédiction n'a pas étonné l'enfant volontaire, qui, pour l'instant, maltraite une brute de beau-père.

Avant d'atteindre cette royauté promise, il faut donc d'abord se venger et s'évader. Patiemment Anibal a cueilli l'occasion. Il a courbé la tête sous toutes les menaces, accepté toutes les humiliations, puis, un jour, la minute attendue est arrivée: un coup de pistolet a réglé son compte au bourreau. Et c'est la fuite.

Mais il reste à Anibal d'autres comptes à mettre au net et le coup de pistolet d'hier ne représente pas le grand "quart d'heure" de sa vie. Celui-ci pourtant ne va pas tarder. A peine libre, le jeune rebelle rencontre l'occasion qui servira toutes ses vengeances. Le général insurgé Miramon se trouve paralysé dans son action militaire par le manque d'argent, et arriver à son camp à travers les lignes gouvernementales et les hauts plateaux où rôde la peste est une entreprise devant laquelle reculent les plus intrépides. Anibal l'accepte. Il apportera à Miramon les vingt mille piastres attendues.

Un jour, au cours de son périlleux voyage, en passant dans une rue d'Encarnacion, il surprend derrière le grillage d'une fenêtre une jeune fille en robe blanche, très pâle et très belle. Aussitôt l'apparition se dérobe, mais les yeux d'Anibal la contemplent toujours. Naguère, dans la chapelle des Pénitents, il a juré devant la statue de la Vierge Noire de demeurer chaste jusqu'à l'heure où il se serait vengé de son tortionnaire. Anibal, aujourd'hui, est vengé. Il est relevé de son serment. Et brusquement il entre dans la maison. Il monte un escalier. Il pousse la porte d'une chambre, qui ne résiste pas. Le surlendemain, au lever du jour, Anibal voit passer dans une rue d'Encarnacion un enterrement plus lugubre encore que d'ordinaire, comme furtif, que le son des cloches n'accompagne pas... On ne sonne pas pour les suicidés et Romana Rosario s'est tuée quelques minutes après s'être offerte. Pourquoi?

Voilà le "quart d'heure" de la vie d'Anibal Bumbo, celui qui va désormais commander tous ses actes. Il aura ce mystère à éclaircir et, l'âme forcée, un deuxième compte à régler.

... Mais c'est là, précisément, tout le roman, et ce serait singulièrement desservir un livre si riche en trouvailles romanesques et en surprises dramatiques que de gâter le plaisir du lecteur en lui en dévoilant les péripéties.

Armand RIO.

Ouvrages à signaler

Colette, Le Toutounier, Roman.— Louis Madelin, de l'Académie française, Histoire du Consulat et de l'Empire, T. IV, Le Consulat. — Jérôme Carcopino, de l'Institut, La Vie quotidienne à Rome.—Maurice Maeterlinck, La Grande Porte.

Vient de paraître

Nos orateurs

par l'abbé Albert DANDURAND

Une documentation variée et choisie, un style souple, une belle allure font de ce volume l'un des plus intéressants et des plus agréables à lire. Le régime anglais et l'époque de 1837, rappellent les luttes acharnées entre libéraux et conservateurs du temps.

L'éloquence politique qu'on y découvre [illegible] de chacun, le côté pittoresque et amusant de certains membres de la Chambre, tout y est relaté. Ainsi, "Dans ses croquis parlementaires, le "Fantasque", à son tour, trace ce portrait du Tribun": "De tous les membres de l'ex-parlement, c'est M. Berthelot que j'aimerais surtout à voir reprendre son siège. Sans lui, il y aurait de quoi mourir dans ces longues soirées d'hiver, où la monotone discussion sur un point [illegible] une retraite de réserve [illegible] les orateurs d'une importance moindre". Et plus loin, "M. Berthelot est d'une taille avantageuse pour la salle, ce que le volume [illegible] à l'Assemblée".

[illegible] Ses scènes des jours de vote populaire sont décrites avec entrain. D'un grand réalisme l'inoubliable figure de Papineau, le charme de Laurier, la fougue de Bourassa, et combien d'autres.

En vente chez l'éditeur la Librairie d'Action Canadienne-Française, Ltée, adresse: 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix: $1.00.

Saint-Boniface

A l'hôtel de ville

Pour la troisième année les taxes vont subir une légère diminution; un millième sur les taxes générales et un millième sur les taxes scolaires. Cela sera bien apprécié du contribuable qui voit par là l'assurance qu'a le conseil de se tenir en marge des difficultés financières causées par la crise et qui atteignent grandement le revenu de la propriété foncière et mobilière.

Une certaine remise dans les baisses passées des salaires des employés civiques pourra aussi être effectuée.

En marge d'un nouvel autel

Un grand nombre de paroissiens se réunissaient le dimanche 5 mars, à l'école Provencher, sous la présidence de M. Omer Pelletier, pour une discussion sur l'opportunité et sur ce qui pourrait être fait au sujet de l'achat d'un nouvel autel, des réparations et nettoyage à faire aux sacristies et le posage sur la voûte de la cathédrale de matériel isolant pour conserver la chaleur. Le résumé des rapports des travaux antérieurs de nettoyage et de décoration fut présenté par M. Pierre Raimbault et fut ratifié. Mgr Jubinville, qui était présent, mit au point la situation de l'église-cathédrale au point de vue de la paroisse et de l'archevêché. Toutes ces améliorations à notre cathédrale furent discutées et envisagées sous leurs divers points de vue, tous s'accordant à reconnaitre que ces travaux sont de nécessité, quelques-uns y voyant une priorité à leur donner. Aucune solution pratique ne pût être envisagée. Cependant un grand pas a été fait. C'est de la discussion que jaillit la lumière; un plus grand accord sur la question s'est certainement fait; un grand nombre de pa- [illegible] leurs opinions. Un vote unanime fut pris, endossant le besoin que le mouvement soit continué. Un comité fut nommé pour préparer une autre assemblée. Entre temps, pour avancer le mouvement, pour faire de l'action pratique et sonnante, l'encouragement par tous devrait être donné aux quelques parties de cartes qui sont à l'horizon au bénéfice de l'autel.

Cela mettra dans l'opinion publique le besoin de ces travaux et aidera grandement le point de vue financier. A-t-on pensé qu'un grand nombre de 25 sous arriveraient à faire une somme raisonnable? Pensons-y, agissons et l'on pourra être surpris du résultat.

Société Saint-Jean-Baptiste

A l'assemblée de l'exécutif, une lettre d'appréciation de l'hon. Sauveur Marcoux remerciant la Société, le Cercle Ouvrier et les autres organisations de la belle réception qu'ils lui avaient organisée, fut lue. M. le ministre demande: quel travail se fait-il pour le placement des nôtres, et pour assurer à notre race les positions qui lui reviennent et qui sont indispensables à son développement matériel et économique? Allons-nous nous contenter de rester dans les positions inférieures? A l'université du Manitoba nous n'avons aucun étudiant, et de nos jours aucune position élevée ne s'acquiert sans diplômes. Si nous avions les sujets et les compétences voulues, nous leur trouverions des positions pour des bacheliers en sciences agricoles; une position pour les cours d'enseignement ménager est aussi en perspective. A part les quelques rares étudiants en médecine de l'Université Laval, qu'avons-nous, et comment pouvons-nous envisager l'avenir avec confiance sans poste de commande? M. le ministre remercie la Société de l'aide qu'elle a donné au "Young training mouvement".

A propos de la fête nationale il fait remarquer ceci: pourquoi ne pas faire comme les autres races; se servir de la radio pour cette circonstance? Cela ferait connaitre à tous que nous existons et ce serait un réconfort pour nos compatriotes d'ailleurs. La Saint-Jean-Baptiste est bien célébrée dans Saint-Boniface et dans quelques-unes de nos paroisses rurales; mais dans beaucoup elle est ignorée complètement. N'y aurait-il pas quelque chose à faire à ce sujet?

Cette lettre de M. le ministre reviendra sur le tapis à l'assemblée générale pour de plus amples considérations et discussions.

Les différents comités firent rapport. Le comité de la constitution est à terminer les règlements. Ceux qui se rapportent au service funèbre furent complétés et le tout sera soumis à l'assemblée générale pour discussion et ratification. Le comité de presse verra à la possibilité de se mettre en relation avec quelques [illegible] plus de nouvelles religieuses et nationales de nos activités, publiées dans l'Est.

A une communication reçue de l'A.C.J.F. il reste compris que la Société n'a nullement l'intention d'empiéter sur le beau programme d'action de cette bonne et active organisation féminine.

Récital à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Dimanche dernier, la classe de piano des petites donnait son récital annuel, en présence des parents venus constater les progrès accomplis.

Le programme varié et de fort belle venue était agrementé de deux chants et de deux ensembles rythmiques.

Chaque numéro, souligné par des applaudissements sympathiques et certainement mérités, témoigne du travail intelligent et consciencieux poursuivi dans le département musical de l'Institut.

Séance de la Société Historique

Dimanche dernier, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, a eu lieu la première des séances publiques de la Société Historique. Plus de cent cinquante personnes y ont assisté et n'ont certes pas été désappointées. Trois conférenciers, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. G. Chavanne et M. J.-A. Cusson, ont grandement intéressé l'auditoire.

Un rapport détaillé de la soirée paraitra dans le prochain numéro.

AU COLLEGE
Seconde représentation

Le lundi 20 mars, à 8 h. 15 p.m., une seconde représentation de "La Quête héroïque du Graal" aura lieu au Collège de Saint-Boniface.

On se rappellera que la première représentation a lieu ce soir à 8 h. 15. Les prix seront les mêmes lundi prochain.

Décès du Frère Roméo Larivière, C.S.V.

Le R. F. Roméo Larivière, C.S.V., est décédé, le 5 mars, à Joliette, dans la 59e année de son âge, dont 43 ans de vie religieuse.

Le frère Larivière avait enseigné au Collège de Berthier, à Bourget (Rigaud), à Saint-Jean-Baptiste de Montréal. C'était un spécialiste dans la musique grégorienne. Il était auteur et professeur de musique religieuse et avait publié un manuel de chants religieux très estimé, la plupart des messes en musique actuellement d'emploi fréquent et des motets grégoriens.

Ce manuel, imprimé en Belgique, est utilisé en Europe comme au Canada.

Les funérailles du Frère ont eu lieu le mardi 7 mars, au Séminaire de Joliette.

Le Frère Roméo-C. Larivière était cousin de M. Alexandre Larivière, de Saint-Boniface.

Mort de Mme Yvonne Bonin

Notre ville vient de perdre une de ses dames les plus estimées et les plus connues: Mme Yvonne Bonin, née Kéroack, est décédée à Saint-Boniface la semaine dernière, après de longs mois de maladie. Mme Bonin avait vu le jour à Saint-Boniface, où sa famille était établie dès les origines de notre ville. Mme Bonin a passé sa vie ici et a épousé en notre ville, J.-A. Bonin, qui est décédé il y a déjà plusieurs années. Elle avait été institutrice, en [illegible] tinua d'enseigner jusqu'à sa dernière maladie.

La défunte laisse deux enfants: Victor et Simone. Elle laisse, en plus, plusieurs frères et soeurs. Les soeurs sont Anne et Blanche, toutes deux religieuses du Précieux Sang à notre monastère de Saint-Boniface. Une autre soeur également religieuse (Antoinette), est à l'Institut Collégial Saint-Joseph, où elle enseigne depuis plusieurs années. Mme Bonin a trois frères: Albert, d'Edmonton, et MM. Lucien et Emile de Saint-Boniface.

Mme Bonin a rendu bien des service à notre ville et à notre population, de diverses manières. Elle s'est toujours intéressée à nos causes et nos oeuvres et laisse la réputation d'une femme de courage qui a passé en faisant le bien.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à la cathédrale au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. La famille Kéroack est si bien connue parmi nous que toute la ville était présente aux funérailles, en même temps qu'un grand nombre d'enfants de nos écoles, dont plusieurs avaient eu Mme Bonin comme institutrice. Le R. P. Lamontagne, O.M.I., provincial des Oblats, a chanté la messe des défunts. L'inhumation fut faite dans le vieux lot familial dans le cimetière de la cathédrale.

Nous offrons nos sincères sympathies aux enfants de la défunte, M. et Mme Victor Bonin et Mlle Simone, ainsi qu'à ses soeurs et frères. R.I.P.

Mort de M. Olivier Lévêque.

M. Olivier Lévêque, 34 ans, fils de Mme M.-T. Lévêque, 177, rue Masson, Saint-Boniface, est décédé samedi dernier à Valleyfield, P.Q.

Lui survivent: son épouse, une fille, sa mère, deux frères: Roland et Ernest, Saint-Boniface et une soeurs, Mme P.-A. Gannon, de Port Arthur, Ont.

PETITES NOTES

Mlle Anne-Marie Cusson est de retour de Saint-Jean-Baptiste, où elle a passé un mois.

• • •

Mlle Yvonne Maher est arrivée de Montréal lundi dernier pour passer quelques temps l'invitée de ses parents M. et Mme Gustave-A. Maher, rue Berry, Norwood.

Mme François Deniset a reçu dans l'intimité à un diner le dimanche 5 mars. La table était décorée au centre par des tulipes roses et illuminée par des bougies de la même nuance. Les invités étaient au nombre de 12.

• • •

Mme J.-N. Cormier recevait à un bridge dimanche soir en l'honneur de Mlle Madeline Manseau, qui passe quelques temps à Winnipeg, l'invitée de sa soeur, Mme G.-M. Laflèche.

• • •

M. et Mme Gustave-A. Maher, de Norwood, annoncent les fiançailles de leur fille ainée, Yvonne, à M. Paul-Emile Boutet, de Montréal, fils de M. et Mme Aimé Boutet de Québec. Le mariage aura lieu le 10 avril en la cathédrale de Saint-Boniface, à 7 h. 30 du matin.

La première célébration de la Saint-Jean-Baptiste à la Rivière-Rouge

Le journal "Le Métis", à la date du 22 juin 1871, donne le rapport d'une assemblée appelée pour le première célébration de la fête nationale dans les termes suivants:

"A une grande assemblée tenue dimanche dernier 18 juin, au Collège de Saint-Boniface, l'hon. M. Girard fut élu président et M. Georges Roy secrétaire.

"M. le président, dans un discours plein de patriotisme, expliqua le but de l'assemblée; il ne voulait pas que nous, habitants de la Rivière-Rouge, nous restions muets pendant qu'un concert unanime de réjouissances s'élève dans toute l'Amérique et même en Europe ce jour-là. Il voulait que les rivages de la rivière Rouge fussent témoins de notre vitalité et qu'ils redisent que nous aussi nous sommes et voulons rester Canadiens français.

"Après le discours de l'hon Girard et d'autres encore, l'hon. Royal démontra que le temps pressait et qu'il était urgent de nommer un comité d'organisation. Il fut proposé et adopté que les messieurs suivants feraient parti de ce comité: R. P. Lavoie, O.M.I., hon. Girard, hon. Royal, Louis de Plainval, Arthur Lévêque, Jean Mager, Louis Schmidt, Baptiste Brousse, Narcisse Marion, Elzéar de la Gimodière, André Beauchemin, Joseph Genton, Félix Trudel, Onis Monchamp et Louis Galarneau. Proposé et adopté que le président et le secrétaire de l'assemblée soient le président et le secrétaire du comité et que le secrétaire soit en même temps le trésorier du comité.

Signé

Georges Roy, sec."

Dans un court article le journal "Le Métis" disait:

"Nous voyons avec un vif sentiment de plaisir que l'on se prépare à fêter le 24 juin parmi nous. La solennité n'aura ni les grandes pompes, ni l'éclat, ni le retentissement qu'il sera possible peut-être de leur donner plus tard, mais comme expression d'union et d'amour de la patrie peu la surpasseront en sincérité. Il y aura grand'messe pontificale samedi matin à Saint-Boniface, sermon de circonstance, musique, pain bénit, et pique-nique champêtre dans l'après-midi. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tous sont invités dans toutes les paroisses à venir se joindre à la fête."

Le numéro suivant du "Le Métis" donne le rapport de la fête:

"La procession s'est formée au Collège et est venue, musique en tête, faire escorte à Mgr Taché. Le vénérable abbé Thibault, V.G., assistait Monseigneur Taché à l'autel; les Pères Tissot et Maisonneuve étaient diacres d'honneur, le R. P. McCarthy, diacre et le R. P. Saint-Germain, sous-diacre. Mgr Taché donna le sermon de circonstance avec son éloquence accoutumée. Le président du comité a conduit Mme J.-H. McTavish à l'offrande et à la quête. Après la messe, la procession s'est reformée, et, précédée de la fanfare du Collège, s'est rendue sur le terrain du pique-nique en arrière du Collège ou des provisions de bouche furent servis. Des discours furent prononcés par: le président du comité, l'hon. Girard, l'hon. Royal, le R. P. Lavoie, M. Joseph Dubuc, député, le R. P. Allard, Georges Roy, Louis Schmidt, député. M. Lévêque chanta "Le drapeau de Carillon". Vers 3 heures et demie la population s'est rendue à l'évêché pour saluer Mgr Taché et la foule s'est dispersée au chant du "God save the Queen".

"Le soir, la fête fut dignement couronnée par la bénédiction solennelle du Saint Sacrement."

Le journal "Le Métis" concluait:

"La manière dont a été célébrée la première fête de la Saint-Jean-Baptiste au Manitoba fait le plus grand honneur au patriotisme des organisateurs. C'était un essai, mais cet essai a réussi au-delà de toutes espérances; l'empressement des métis à prendre part à la solennité religieuse autant que patriotique et la bonne entente qui a présidé à tous les détails nous donnent la douce confiance que dans ce coin perdu des immenses prairies canadiennes, un groupe national s'est affirmé qui tiendra à honneur de faire fleurir ici les vertus de ses glorieux ancêtres de la Nouvelle-France."

Qu'attend-on?

Le Devoir, (O. H.):

L'Angleterre, la France — et combien de pays encore? — ont officiellement reconnu le gouvernement du général Franco. Qu'attend, pour suivre leur exemple, notre propre gouvernement.

L'Argentine a vendu à l'Espagne plus de 65,000,000 de boisseaux de blé, avec quelques millions de boisseaux d'orge et d'avoine.

Si nous nous y étions pris assez tôt, et de la bonne façon, n'aurions nous pu avoir notre tranche de ce riche gâteau?

LE PARLEMENT PROVINCIAL

(Suite de la première page)

PENSIONS DES VIEILLARDS

Le député J. S. Lamont, critiqua la manière dont on a appliqué la loi des pensions pour vieillards. Certains règlements, dit M. Lamont, font que des vieillards sont rayés de la liste pour des raisons non valables, et si l'on accorde la pension, c'est comme à regret et comme une sorte de secours direct, tandis que la loi devrait être toujours charitable et honorable dans son application, et ne jamais paraitre odieuse.

AMELIORATION DES TROUPEAUX

L'hon. D. L. Campbell, ministre de l'agriculture, a proposé une motion à l'effet qu'un fond spécial soit créé pour permettre les recherches scientifiques qui conduiront à l'amélioration des troupeaux dans la province. M. E.-F. Willis, chef conservateur, s'opposa. La motion fut cependant acceptée en première lecture pour permettre une étude plus approfondie de ce projet.

DIVERSES SUGGESTIONS

M. S. E. Rogers, chef des créditistes, suggère un impôt de 5 pour cent pour les non-résidents, sur les richesses accumulées au Manitoba.

Herbert Sulkers, C.C.F., dénonce le contrôle illégal des liqueurs. Le bureau provincial des liqueurs ne contrôle, dit-il, que 10 pour cent des ventes des liqueurs dans la province.

M. Préfontaine a déclaré qu'il fallait donner une surface solide à la route Piney, pour attirer le tourisme. Il a demandé au gouvernement d'accorder plus de secours aux coopératives.

M. W.-C. Miller, conservateur, a proposé un bill en vertu duquel les fermiers qui auraient payé cinquante pour cent et plus du prix des machines agricoles, ne seraient point passibles de saisies, avant que le bureau des dettes n'en aient accordé l'autorisation.

Suggestions du député de St. Clement: L'organisation d'une coopérative pour l'industrie de la betterave à sucre; une baisse dans les taux de l'électricité pour les fermiers; des secours et une assistance plus considérable accordée aux coopératives.

JEUNESSE CATHOLIQUE

Pour la conquête

J'ai parlé de la conquête par la charité; je parlerai aujourd'hui de la conquête par le sourire.

Mais je dirais volontiers comme Foch: "De quoi s'agit-il?" Car on rencontre tous les jours des personnes souriantes qui sont nullement des conquérantes, du moins pour la bonne cause.

Il y a le sourire de certaines catégories de personnes toujours prêtes à encaisser les injures et presque les crachats pourvu qu'elles puissent se débarrasser d'une partie de leur marchandise et empocher quelques-uns de vos sous. Sourire intéressé de l'adorateur de l'argent.

Il y a le sourire de certains prédicants ambulants qui, le plus aimablement du monde, présentent la joue gauche lorsqu'on a frappé la droite pourvu qu'ils puissent vous glisser en main leur littérature haineuse et blasphématoire. C'est leur façon de débiter une leçon apprise par coeur dans certaines écoles où l'Evangile est inconnue. C'est le sourire hypocrite du suppôt de satan.

Il y a le sourire du mondain qui use sa santé dans ce qu'on appelle les plaisirs. Ce sourire s'accompagne généralement d'un rire bruyant et de beaucoup de tapage. Vous le verrez facilement sur la figure de chrétiens ou de gens prétendus tels que vous croisez tous les jours le long de votre chemin. Sourire ou rire menteur comme vous le constaterez au ton faux de la voix, aux traits étirés et au teint fatigué du visage.

Il y a le sourire quelque peu compliqué du médecin philanthrope, qui plein d'amour de son art et ému par une compassion naturelle pour les corps souffrants, se sert de ce moyen pour relever le moral du patient et l'acheminer vers la guérison. Le rayon de soleil qui dissipe les brumes n'est-il pas le meilleur facteur de santé?

Ce sourire nous rapproche déjà de l'Evangile.

Sourire Jociste

Et il y a le sourire du jociste, (nous pourrions dire jaciste ou jécistes car tous les mouvements spécialisés ont le même sourire). Le sourire jociste est une fleur... fleur très belle, au parfum exquis. Mais c'est peu dire. On ne connait cette fleur que si on connait l'arbre qui la produit et le fruit auquel elle aboutit. Or l'arbre, c'est la charité du Christ; le fruit, c'est la conquête au Christ.

Tout cela s'enchaine admirablement, car le vrai jociste aime Notre-Seigneur de tout son coeur et embrasse tous ses frères du même amour. Personne, en effet, ne peut aimer Dieu sans aimer ceux qu'Il aime. Et pour cette raison, il possède dans son âme une paix et une joie incomparable. Riche de ce trésor qui appartient à tous ses frères, il ne peut s'empêcher de le manifester: il sourit et il chante. Mais ceux qui le voient et l'entendent désirent ce bonheur comme lui et pour l'obtenir sont attirés au Christ comme lui. C'est la conquête par le sourire.

Générosité jociste

J'ai mis en tête de mon premier article: "Impressions d'un voyageur". Revenant de la France, je devrais vous dire comment sourit et chante le jociste de France, mais je me limiterai à un fait et à quelques remarques.

J'ai eu l'avantage d'assister, à Grenoble, à trois Journées d'Etude, où 400 militants jocistes représentaient 5 à 6 départements français. Quel beau travail on y fit! quel zèle on apporta à tous les travaux! mais je n'ai pas le temps de m'arrêter pour les décrire.

Pendant que s'avançaient les travaux, qu'on étudiait la technique jociste et l'âme qui la rend efficace, pendant que le mot de générosité était sur toutes les lèvres, la présidente leur demanda de prouver qu'elles avaient compris. Au lieu de se reposer après une séance très fatigante, qui avait duré toute la matinée, elle leur demanda d'aller distribuer aux 30,000 foyers de Grenoble, un numéro spécial du journal jociste, d'expliquer ce qu'était le mouvement en insistant sur le mot "chrétien", de repérer les pauvres, les chômeurs et chômeuses, les malades, de noter les noms et les adresses des jeunes travailleuses et leur usine, etc. Par une chaleur de 95 degrés, à une heure de l'après-midi, 20 équipes de 20, chacune sous la direction d'une militante de Grenoble, se partagèrent la ville en quartiers. Puis de nouveaux chaque équipe se partagea en 10 groupes de deux et on attaqua la ville, rue par rue. Juifs, franc-maçons, communistes furent visités comme les bons catholiques et bien des fois la discussion prit une tournure qui n'était pas des plus élégantes.

Mais dans l'ensemble, la ville, très cosmopolite et très peu chrétienne, les reçut très bien. C'est que partout, dans les autobus et les tramways, sur les places et les carrefours avaient retenti les chants jocistes lancés par des voix claires et vibrantes, chants appropriés qui disaient leur bonheur d'être au Christ et de travailler pour Lui. C'est que sur chaque figure, dans cet assaut d'un nouveau genre, brillait le sourire le plus exquis. Et alors comment ne pas se rendre!

On rentra exténué, ruisselant de sueurs, mais toujours chantant comme on était parti. Mais déjà la cloche annonçait une séance d'étude et, pendant deux heures, on se remit au travail avec le même sourire. On ne goûta le repos que, pendant un court moment, le soir après souper.

Le lendemain matin, tous les renseignements étaient groupés et classés par centaines et par milliers après un long travail de nuit des chefs d'équipes. Mais on souriait et on chantait encore!

Conclusion

Je ne cite que ce fait puisque tous les autres lui ressemblent. En effet, soit dans le Congrès, les Journées d'étude, sur les tramways, les autobus ou à l'usine, toujours et partout les jocistes ont le même sourire.

A part Grenoble, 30 départements de France eurent leurs Congrès ou leurs Journées d'étude; jugez de l'influence jociste!

J'ai connu la France de 1911 à 1922. Je l'ai revue en 1929 passablement la même. J'y ai passé quatre mois en 1938 et je ne l'ai pas reconnue, transformée qu'elle était par la charité et le sourire jocistes.

Militants et autres membres d'Action Catholique, on vient de vous rappeler une arme merveilleuse pour vos conquêtes, mais ne vous y trompez pas. Vous ne posséderez le véritable sourire jociste que si vous aimez le Christ, source du vrai bonheur. Ce sourire ne souffre pas de contrefaçon: il procède de la charité ou n'existe pas.

Ant. CHAMPAGNE, C.R.I.C.,
Curé de Notre-Dame de Lourdes.

Chronique et nouvelles

Saint-Boniface

J.E.C.F.—Chaque équipe se réunit régulièrement toutes les semaines. L'A. G. a été un modèle de gaité franche et jéciste. Nos Croisées suivent l'exemple de leurs ainées, les réunions débordent de vie, le nombre des membres se multiplient, la lecture des "funnies" est mise de côté.

Maison-Chapelle

Les Croisés en équipes ressemblent à des essaims d'abeilles, leur travail est pratique et la résolution d'Evangile se lit comme suit: Etre comme l'étoile qui conduit les âmes au Christ.

Aubigny

En méditant la doctrine, les croisés ont suggéré, avec beaucoup d'à-propos, de trouver des mots qui donnent de l'appétit aux âmes pour la prière.

J.A.C.F.—Deux nouvelles équipes s'organisent: Félicitations aux jacistes!

Saint-Norbert

Le rapport de la J.E.C.F. témoigne d'une grande activité dans la section. Guerre aux magazines, aux conversations et aux critiques pas jécistes. C'est du bon travail.

Les Croisades du couvent et du collège marchent bon train. Au couvent, les croisées perfectionnent leur devoir d'état. L'organisation d'une partie de cartes, afin de se créer un fond, est des projets du mois.

Saint-Lupicin

Les réunions sont régulières. L'étude de la doctrine a montré l'importance de la sanctification personnelle. Le nombre s'augmente et les aspirants sont nombreux. Du bon travail.

Sainte-Anne

Il faut tout faire, trouvent les croisés, pour ne pas perdre Jésus. Comprenant cette vérité, ils ont organisé une offensive pour la conversion d'un pécheur. Les réunions se tiennent sérieusement.

J.A.C.—Les jacistes s'occupent de l'organisation de la salle des jeunes; les militants ont suivi les exercices d'une Récollection et la section s'intéresse à l'étude de la Caisse Populaire. Excellent travail, continuez les jacistes! ça va marcher avec des gars comme vous!

J.A.C.F.—Mais les demoiselles ne tiennent pas à demeurer en arrière. La récollection est proposée pour chaque mois, le service du feuillet de la messe dominicale est à leurs frais et on tend à surnaturaliser ses actions quotidiennes.

Saint-Alphonse

Nous saluons une nouvelle Croisade: des petits flammands (8) bien préparés et bien décidés ont été admis par M. le Directeur, le lundi 13 février. Beaucoup d'aspirants se préparent à suivre l'exemple des premiers. Le rapport indique du travail sérieux: obéissance plus surnaturelle, guerre au respect humain, manger de tout sans rien dire.... voilà qui est bien croisé! Bienvenue aux croisés de Saint-Alphonse dans notre belle famille!

Saint-Malo

Plusieurs équipes sont organisées et tiennent leurs réunions sérieusement. Diverses intentions ont suscité de nombreuses offensives durant le mois. Bon travail qui préparera une réception prochaine.

Transcona

On est au début mais déjà six équipes fonctionnent bien. Bonne chance les croisés, votre nombre viendra avec la qualité.

Bruxelles

Nouvelle Croisade officiellement reconnue le 14 février par la réception d'une douzaine de croisés. La préparation a été soignée et la réception fut splendide. Les équipes sont à l'oeuvre pour le bon travail!

J.E.C.F.— Section nouvelle également. Douze membres sont reçus le 14. Déjà depuis plusieurs mois, la section fonctionne à merveille. Un service de nouvelles a été organisé et le mot d'ordre est de garder la bonne humeur parmi les élèves de l'école. "Les jécistes iront jusqu'au bout du monde avec des types de cette trempe!"

Otterburne

Une petite école qui fait un grand travail! Beaucoup de nouveaux aspirants attendent la visite de M. le Directeur. Les croisés ont accepté le service du chant à l'église le premier vendredi du mois. Voilà une belle initiative! préparez encore votre fête, elle sera plus belle!

Sainte-Agathe

C. E.— Les petites de la C. E. font une oeuvre importante. Une semaine de visites au Très Saint Sacrement pour l'intention missionnaire, d'abord; et aussi une neuvaine de sacrifices pour le succès de la retraite paroissiale.

J.E.C.F.— Le Jécisme commence à avoir une véritable influence. Comme activité, les membres ont organisé une partie de cartes et une soirée récréative qui eut lieu le 5 février.

J.A.C.F. — Quinze membres de la J.A.C.F. se préparent à un cours d'Economie Domestique à domicile. Les membres ont organisé une partie de Bingo.

Lorette

C.E. — La Croisade, grâce au dévouement et à la bonne entente de ses membres, est toujours en voie de progrès. Neuvaine, association de prières, service de la bibliothèque: autant d'oeuvres qui témoignent de l'enthousiasme.

J.E.C.F.—Le Jécisme s'organise avec beaucoup d'entrain. Le "quart d'heure jéciste" et un système d'affichage figurent parmi leur méthode d'action. Bravo et bon courage!

Saint-Léon

C.E. — Nos croisés de Saint-Léon sont très pratiques: ils ont pris la résolution de communier plus souvent, au moins par la communion spirituelle, et de faire des sacrifices. Aussi le trésor spirituel du mois de janvier est assez imposant.

J.E.C.F.—Le rapport jéciste montre de l'entrain pour donner le bon exemple partout. Les Jécistes songent surtout à préparer leur avenir éternel et temporel.

J.A.C.F. — Très bien les Jacistes; vous continuez vos réunions même si la température s'y oppose.

J.A.C.—Le rapport mensuel des Jacistes indique qu'ils ont profité de l'étude du mois. Ils respectent leurs parents et leur obéissent. Ils célèbrent aussi dans leur famille les grandes fêtes, spécialement de Noël et du Jour de l'An.

Saint-Adolphe

C. E. — Remercier Dieu pour la grâce du baptême, augmenter sa vie surnaturelle, communier au moins une fois par semaine, garder l'état de grâce pour ne pas être une branche séparée de Notre-Seigneur: tel est le tracé de leurs admirables résolutions.

J.E.C.F. — Les Jécistes de Saint-Adolphe ont eu l'heureuse initiative d'ajouter un supplément à leur vie chrétienne déjà si active en déterminant un jour particulier où toutes assisteraient à la messe et communieraient, et en adoptant un missionnaire de Chine auquel les timbres doivent être envoyés.

Mariapolis

C. E. — Les croisées du Couvent de Saint-Joseph de Mariapolis offrent le tableau édifiant d'une organisation très active et très dévouée à la cause de l'Eglise; en plus de livrer une vigoureuse offensive de silence pour la guérison de leur bien-aimé archevêque, elles ont présenté un Trésor du mois qui témoigne de la grande piété de tous.

N.-D. de Lourdes

C. E. — Les Croisés déploient un bel apostolat, quoique l'école ait été fermée à cause de maladie.

J.E.C.F.—Mots d'ordre: sanctifier les récréations en récitant un Ave. Offrir repas, études, sommeil à Dieu. Intituler les devoirs A.M.D.G. Félicitations pour vos résolutions pratiques!

J.A.C.F.—Les Jacistes ont adopté des résolutions très à-propos pour développer l'amour de la ferme, l'ordre et l'économie. Leur A. G. a été une bonne petite fête intime, joyeuse, conquérante.

Saint-Jean-Baptiste

C. E. — Après avoir bien médité "Vouloir", les Croisés ont pris la résolution de mieux étudier, parce qu'ils comprennent mieux ce pourquoi ils étudient.

J.E.C.F. — "Les créatures existent dans le but de glorifier Dieu", voilà ce que formulent les Jécistes. En conséquence, le perfectionnement intérieur, le devoir d'Etat: tout sera accompli en vue du but proposé.

Collège de Saint-Boniface

J.E.C.—Nous avons eu, ce mois-ci, deux réunions de cercles d'étude et trois réunions des officiers. Notre enquête a porté sur le but des étudiants dans leur travail. Nous avons décidé de faire mettre en pratique le A.M.D.G. traditionnel.

La Broquerie

C. E. — Le rapport témoigne de l'activité de tous les membres et de leur souci à mettre en pratique l'étude de l'Evangile.

J.E.C.F.—Le rapport contient des observations très à-propos: Avant de songer à devenir des femmes et des hommes dignes de ce nom, il faut commencer par être bon écolier et préparer son avenir.

J.A.C.—[illegible] à développer l'union entre les familles. Grâce à elle, la mentalité des jeunes est devenue plus surnaturelle.

Saint-Claude

Dans la Croisade, on compte trois équipes organisées. La lecture de l'Evangile et la communion fréquente sont les deux mots d'ordre.

J.E.C.F.—La section lance sa campagne en faveur du bon livre, voilà qui est parfait. Envoyez fort et n'oubliez pas les journaux!

J.A.C.—Les jacistes savent se rendre utiles: organisation d'une partie de cartes, d'un cinéma et l'entretien de la patinoire. Voilà du dévouement!

Saint-Pierre

Les aspirants, les croisés et les apôtres ont leur réunion fidèlement à chaque semaine. Lire quelques lignes de la vie cachée de Notre-Seigneur est une des décisions du mois. Les équipes travaillent avec ardeur.

J.E.C.F.—Plusieurs services sont en marche: service missionnaire, service de la bibliothèque, pensez donc, il y a même un service de chroniques pour la "Liberté"! Espérons que d'autres vous suivront...

• • •

Nous félicitons toutes les sections pour l'envoi des rapports. Cela montre l'excellente discipline qui existe partout. Tous les raports nous sont envoyés à temps.

Mot d'ordre pour le temps du carême: Organisez une campagne en faveur de la bonne lecture; livres, journaux et revues malsaines doivent être poursuivies jusqu'à complète destruction dans la paroisse. Encouragez et faites une propagande organisée en faveur de la bibliothèque paroissiale. Organisez-la si elle n'existe pas. Toute la jeunesse du Canada se dépense pour la présente campagne, donc à l'oeuvre!

Aux Croisés du Diocèse

Pour le Congrès Eucharistique de Lourdes
11 juin 1939

Tous ceux qui ont assisté au Congrès de Saint-Norbert l'an dernier, se rappellent la splendeur de la journée eucharistique et l'enthousiasme des croisés à célébrer par leurs chants et leur piété le Saint Sacrement. En effet, les croisés de l'Hostie ont leur place bien marquée en cette démonstration de nos congrès. Or cette année, le Congrès se transportera à Notre-Dame de Lourdes et se tiendra le 11 juin.

Une invitation est faite à tous les croisés par Son Excellence Mgr Yelle de se rendre à Lourdes le 11 juin. Quelle magnifique couronne en l'honneur de l'Ostensoire puisque vous êtes 600 croisés dans le diocèse.

Mais il vous faudra préparer votre Congrès comme l'an dernier, c'est-à-dire qu'on vous laisse l'honneur de fournir les 15,000 hosties qui seront distribuées durant les trois jours (9, 10, 11 juin) de ce Congrès.

Voici à quelles conditions:

1. **Chaque hostie coûte dix sacrifices. Pas d'hostie à crédit.**
2. **Marquer consciencieusement vos trésors en commençant aujourd'hui, jusqu'au 5 juin.**
3. **D'ici cette date, orienter les Offensives vers le sacrifice.**
4. **Le 11 juin, à Lourdes, messe des croisés à 8 heures. Elle sera dialoguée et chantée. L'offrande des hosties à l'Offertoire.**
5. **Une Heure Sainte pour les Croisés, à 2 h., sera suivie de vues.**
6. **Procession du Saint Sacrement, le soir, à 7 h. [illegible]**
7. **Prévoir, d'ici au congrès, les dépenses de voyage par une caisse du congrès. Chaque Croisade devrait être représentée. Et pour un plein succès, on se met tout de suite à l'oeuvre!**

N.B.—Les Scouts, les Guides et les Jécistes sont invités à se joindre aux Croisés et auront leur place spéciale au Congrès.

LE DIRECTEUR.

J. E. C.

Les jécistes ont fait du 6 février "une journée du Pape". Tout en ignorant l'état de santé de S. S. Pie XI, nous avons beaucoup prié pour lui. La messe, à laquelle nous assistions presque tous, fut offerte à ses intentions.

Nous avions décidé, pour l'après-midi, une visite en groupe au Saint Sacrement; le bon Dieu nous préparait davantage... une surprise, vraiment. Ce fut la visite de notre Directeur! Alors nous avons eu un Cercle d'étude puis la réception de quatre nouveaux jécistes et quelques croisés. Le tout se termina par la Bénédiction du Saint Sacrement. Comme nous étions contents de notre journée! elle ne fut pas manquée!

A. VIELFAURE, prés.,
La Broquerie.

Sainte-Agathe

Réception jéciste

Dans l'histoire des fêtes scolaires, il faut donner une place de choix aux réceptions jécistes.

Le 2 février fut pour nous, écolières du Couvent de Sainte-Agathe, une double fête; car c'était la date fixée pour la réception de sept nouvelles aspirantes, qui, en ce jour de la Purification, promirent solennellement de travailler à vivre l'idéal jéciste.

La cérémonie, présidée par M. le curé E.-B. Rocan, assisté de M. l'abbé L. Phaneuf, aumônier du cercle, fut imposante dans sa simplicité. Le cérémonial jéciste fut suivi à la lettre. Les élèves des grades 7, 8, 9, 10 et 11 étaient présents.

La tempête de la matinée s'était calmée et le beau soleil, éclairant notre petite chapelle, mettait la joie et l'espérance dans les coeurs. Notre J. E. C. a aussi ses tempêtes qui finissent toujours par se dissiper et faire place aux joyeux entrain et à l'effort généreux.

Dans une courte allocution, notre dévoué aumônier nous fit comprendre qu'être "bonnes jécistes", c'est avant tout faire la volonté de Dieu, en accomplissant fidèlement nos devoirs d'écolières. C'est donc par notre bon exemple, notre charité et notre esprit chrétien que nous garderons au Christ la jeunesse étudiante, et que nous donnerons de la gloire au bon Dieu, notre Père, notre Créateur, et notre souverain Maitre.

Avant de donner la bénédiction du Saint Sacrement, M. le curé nous dit son bonheur de recevoir nos promesses jécistes et nous rappela que nous devions êtres des modèles par notre piété, notre travail, notre zèle et notre obéissance.

C'est avec émotion et ferveur que nous terminons notre fête en priant la Vierge Immaculée de nous aider dans toutes nos difficultés. Puissions-nous consoler le grand frère Jésus en vivant de mieux en mieux notre idéal jéciste "Fière, pure, joyeuse, conquérante".

Marie-Ange ROBERT.

J. E. C.

L'assemblée générale

Ma chère Bernadette,

Tu parais si bien intéressée à nos activités jécistes que je regrette vraiment ton éloignement; tu nous ferais à coup sûr une bonne recrue. L'assemblée générale t'intrigue surtout, tu te demandes en quoi elle consiste, ce que nous y faisons? Je vais essayer de te satisfaire.

Notre "local", état major du mouvement, s'est réuni deux fois, les cercles d'étude et les réunions d'équipes ont accompli le travail proposé pour le mois, il faut maintenant, dans une réunion plénière, convoquer toute la section et dans un décor différent, dans une atmosphère plus vivante, faire mûrir toutes les belles idées semées au C. E. et multipliées dans les réunions d'équipes.

Ce vendredi de l'assemblée générale est un vrai branle bas à trois heures de l'après-midi. Les deux classes des grandes se vident, car toutes sont admises: chefs, soldats et aspirantes. Il n'est pas question de rangs ni de silence. On s'installe dans le bas de la sacristie autour des tables; le président au centre et chaque militant entouré de son équipe. Un chant vibrant ouvre la séance, puis on se recueille pour la prière. Le président lance un mot d'ordre, résume le travail à faire. Le secrétaire et les responsables des services font brièvement leur rapport pour constater s'il y a oui ou non du progrès.

Puis l'étude du mois est reprise et les idées mises en commun. C'est là la partie sérieuse, car il faut bien sortir une résolution de tout ce travail qui changera notre milieu.

Ne va pas croire surtout que l'on s'endort pendant cette séance, pas moyen, car les gais refrains et les gais propos brisent vite la monotonie de la discussion. Un "sketch" bien préparé et toujours actuel fait souvent mieux saisir qu'un discours, les besoins écoliers.

Et lorsque après une heure vite passée, nous terminons par un chant, nous sentons qu'un lien nouveau nous rattache à notre cher mouvement, qu'un souffle d'enthousiasme nous pousse à la conquête et qu'une force, celle de l'ensemble, la coopération, nous soutient dans la lutte. Et ces sentiments sont communiqués aux plus jeunes, car je me souviens d'une réflexion d'un petit du sixième au sortir d'une réunion de ce genre: "Dis donc Ti-Jos, quand donc ferons-nous une autre assemblée"?

Ma bonne amie, je suis fermement convaincue que si tu venais nous visiter en A. G. tu dirais la même chose.

Ton amie de toujours,
M. B., secrétaire.

Section du Juniorat

Le 3 février, les jécistes junioristes assistaient à la première assemblée générale du second semestre. Deux cercles d'études avec réunions d'équipe régulières nous avaient fourni ample matière à discussion. Au dire de certains, cette assemblée fut l'une des plus vivantes que nous ayons eues jusqu'ici grâces en soient rendues à tous les jécistes et surtout à nos comédiens, Marc L'Heureux et Alphonse Pinette. A cette réunion mémorable, les jécistes doivent un esprit jéciste plus affermi; quant aux autres junioristes, ils lui doivent un nouveau service: celui de la bibliothèque.

N.-D. de Lourdes

J. A. C. F.

Rapport de l'assemblée générale

Dans l'après-midi du 18 décembre, onze jeunes filles, faisant partie de la J.A.C.F., se rendaient à l'école où devait avoir lieu leur quatrième assemblée générale. Le R. P. Aumônier et la Soeur assistante était présents.

(Suite à la page 6)

JEUNESSE CATHOLIQUE

N.-D. de Lourdes

J. A. C. F.

Rapport de l'assemblée générale

(Suite de la page 5)

Après la prière récitée en commun, la présidente dit le mot de bienvenue, puis la secrétaire lut le rapport des activités de notre section depuis la dernière assemblée générale.

Voici ce rapport:

Nous avons eu trois réunions de cercles d'étude et autant de réunions d'équipe. Ces réunions ont été tenues suivant le règlement du bulletin mensuel qui comprend: l'Evangile, la page religieuse, l'étude du mois et divers autres sujets intéressants. Depuis octobre, les activités de la J.A.C. nous ont donné l'occasion d'entrer en contact avec plusieurs jeunes filles des paroisses étrangères. Du 8 au 12 novembre, il y eut la retraite des militantes, à Saint-Boniface, à laquelle prirent part deux d'entre nous. Neuf assistèrent à la journée d'étude à Saint-Boniface et, toutes revinrent convaincues qu'il faut de la J.A.C. pour le bonheur chez nous. Vers la même date, nous recevions la visite de M. l'abbé A. Couture, qui sut nous faire comprendre combien il compte sur nous. Nous avons aussi entrepris l'organisation d'une partie de cartes qui eut lieu le 23 novembre.

Après la lecture du rapport, il y eut un chant, puis le R. P. Aumônier prit la parole. Il nous donna plusieurs bons conseils puis nous parla de l'apostolat. Dieu nous appelle à être ses apôtres, ce qui est une grande grâce, un honneur et un véritable bonheur. Cet appel, il le fait par l'intermédiaire d'une compagne, mais par elle, c'est Notre-Seigneur qui nous parle. Nous devons nous efforcer d'être de vraies apôtres en nous rappelant ce qu'a fait Jésus, Sauveur et Rédempteur. Dieu a accepté l'humiliation de s'anéantir pour nous; de Dieu qu'il était, il s'est fait homme et est descendu du ciel pour établir sur la terre la religion parfaite. Il s'est préparé à cela par la prière durant trente ans, puis il a prêché pendant 3 ans. Notre-Seigneur a dû convertir une foule assez nombreuse; cependant ses prédications n'ont pas atteint le monde entier. Mais durant sa vie sur la terre, il s'était fait des apôtres; ces apôtres ont travaillé à convertir l'univers. Ils ont semé la bonne semence. Mais la conversion n'est pas encore complète. Notre-Seigneur demande aujourd'hui d'autres apôtres. Les anciens apôtres ont eu beaucoup de souffrances, de travaux, mais en tout temps leur attitude a été la même: travailler à faire connaître et aimer le Christ. Leur vie a été basée sur cette idée du règne du Christ. C'est ce même principe de vie et d'action que doit avoir toute âme appartenant à l'apostolat. Nous avons deux principaux moyens pour arriver au succès: le premier est une grande charité qui conquerra le monde; le deuxième est le sourire, la joie dans notre devoir d'état. Si nous comprenons bien ce que Dieu demande, nous aurons tout à notre avantage, et surtout nous aurons la récompense que doit avoir tout apôtre travaillant au règne du Christ, nous aurons une place toute spéciale dans l'éternité.

Après l'entretien il y eut l'étude sur ce sujet, avec questionnaire, sous la direction du R. P. Aumônier.

Ensuite on chanta "Noël Préparé", et il y eut les souhaits de Noël et du Nouvel An.

Cette agréable réunion se termina par une partie récréative qui consistait en chants, jeux, etc., puis les "surprises" qui signifiaient pour toutes un joyeux Noël, une heureuse année nouvelle et les désirs d'apôtres sincères et profondes.

Odile CONTE,
Militante jaciste.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Jean-Baptiste

Feu M. Louis Fillion

Jeudi matin, 2 mars, avait lieu les funérailles de M. Louis Fillion, décédé à l'âge de 73 ans. Le défunt était né à Saint-Hermas, P.Q.

Il y a à peu près deux semaines nous avions une entrevue avec M. Fillion et une courte esquisse biographique paraissait sur la "Liberté". Aujourd'hui nous annonçons sa mort et ses funérailles. M. L. Fillion était le neveu du premier curé de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé David Fillion.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles qui eurent lieu en l'église [illegible] du corps, et chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Laurin et M. Dugal, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut fait par la chorale paroissiale sous la direction du R. Frère Bourque. Mlle E. Carroll touchait l'orgue. A la fin de la messe, Mme Paul Labelle chanta un cantique pieux et approprié. Mlle B. Champagne l'accompagnait.

Portait la croix, M. Mathias Fillion et les porteurs étaient: David Fillion, Arthur Fillion, Amédée Marion, Come Fillion, André Fillion, Emile Fillion.

Lui survivent, onze enfants: Télesphore, Arthur, L.-Paul, Hector, Ernest, Antoine, Anne X. Brunnault (Candide), Paul Marion (Antoinette), Philisia Dupuis (Fabiola), H. Bertrand (Amanda), E. Tessier (An-[illegible]) [illegible] arrière-petits-enfants, deux frères: Mathias, de Saint-Jean-Baptiste, et Antoine, de la province de Québec.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

Soirée

La soirée des Enfants de Marie fut un beau succès. Plusieurs paroissiens s'étaient rendus à cette partie de cartes pour encourager les organisatrices. La partie récréative eut le don de plaire et de faire rire l'auditoire. Le Dr A. Landry eut l'amabilité de prêter son concours en ouvrant le programme par un morceau de piano. Ensuite vinrent du chant, de la musique, deux comédies et un petit "sketch". Celles qui participèrent à la partie récréative furent Mlles Flore Marion, A.-Marie Gosselin, Annette Carroll, Aurore Barbé, Berthe Fredette, Hélène Sabourin, Gladys Owens et Anne-Marie Casson de Saint-Boniface. La musique durant la partie de cartes fut faite par l'orchestre à cordes, composé de MM. G. Godard, P. Bajette, R. Sabourin, B. Owens, L. Fredette, L. Beaudette, A. Beaudette et J. Garant.

A la fin de la soirée, un goûter fut servi. Ensuite, M. le curé ajouta à la note de gaîté en racontant une ou deux anecdotes qui firent bien [illegible] [illegible] des Enfants de Marie [illegible] et aussi tous ceux qui étaient venus les encourager. Les recettes de la soirée iront à un fond de réserve pour l'achat d'un autel nouveau.

Les Enfants de Marie ont pris cette initiative; ils doivent en être félicitées. D'autres groupes les imiteront-ils? .... L'avenir le dira.

Transcona

Partie de cartes

Le vendredi 17 mars, à 8 h. 30, dans la salle paroissiale, il y aura une partie de cartes organisée pour le soutien de notre école. On y jouera le whist. Le premier prix sera $3.00, le deuxième, $2.00, et le troisième, $2.00. Il y aura aussi deux prix "voyageurs" pour les dames et [illegible] argent pour le prix d'entrée. Tous nos amis de Winnipeg et de Saint-Boniface sont cordialement invités. L'autobus part de la "Bus Station" à toutes les demi-heures.

Saint-Norbert

Grande séance le 19 mars

Présentée par "la Chorale Saint-Norbert" (salle paroissiale, sous-sol de l'église).

Il y aura deux comédies de choix avec nouveaux acteurs. Vaudeville et orchestre de six musiciens. Programme très varié (mentionné sur la "Liberté" de la semaine dernière).

S. V. P. rendez-vous de bonne heure, car nous commencerons à 8 heures précises, à cause d'un long programme.

Pour les gens de Winnipeg et de Saint-Boniface, il y aura un autobus spécial (en plus de l'autobus ordinaire) qui partira à 7 h. du soir (coin Corydon et Osborne), et ira jusqu'à la salle paroissiale. Et un autre qui attendra les gens jusqu'à la fin de la soirée. Donc, pas d'inquiétudes à ce sujet.

Achetez vos billets d'avance, s.v.p.: 35 sous pour billets réservés et 25 sous pour entrée générale. Adressez-vous aux membres de la chorale. Venez en foule! De la place pour tout le monde.

Au revoir—à dimanche prochain.

Le Comité.

• • •

Tableau d'honneur au couvent
Février

GRADE XII — Marie-Ange Perreault, Lillian Kraker.

GRADE XI — Martha Neumann, Lillian Plante.

GRADE X — Agnès Rousseau, Rose Lindblo.

GRADE IX — Jeanne Saint-Germain, Maria Vergnaux.

GRADE VIII — Georgette Courchaine, Mary Yendrewich.

GRADE VII — Marielle Moreau, Lucille Gauthier.

GRADE VI — Fleur-Ange Cormier, Laurette Lemire.

GRADE V — Jean Kristal, Dolores Lord.

GRADE IV — Thérèse Champagne, Madeleine Gauthier, Eileen Connery, Alexandra Gudia.

GRADE III — Gertrude Lord, Edna Gosselin.

GRADE II — Léonie Lemoine, Yvette Cormier.

GRADE I — Simone Pelland, Ghislaine Vincent.

Saint-Pierre-Jolys

Une lueur

Les deux chroniqueuses qui m'ont précédée n'ayant pu parvenir à découvrir le fameux secret qui captive nos jeunes, je fus bien heureuse de mon triomphe quand on me présenta le programme de cette intéressante soirée. Hélas! ma joie est passablement diminuée par le voile singulier qui enveloppe tous les numéros du programme.

Soirée "Mi-Carême", à 7 heures du soir, à Saint-Pierre, le dimanche 19 mars, sous le patronage de Tatit Zanit et Cie.

Chant: Salmigondis.
Orchestre: La Pionnière.
Saynète: Du Mono-au-Sexalogue.
Feu d'artifice: A froid.
"Commission de Liqueurs Néanes".
Jeux: Noirs, Jaunes et Blancs.
Horoscope: Kit Kero Wanha.
Prix d'admission.

Lunch payable en entrant moyennant 15 sous. Le reste payable au cours de la soirée moyennant "bonne humeur".

Eh bien! admettons que ce n'est pas banal et que tous les jeunes qui viendront à cette soirée seront enchantés. La plus cordiale invitation à tous ceux des paroisses étrangères qui veulent venir.

Gouret

Nos joueurs, malgré leur mérite, [illegible]. Cette année ils ont enregistré deux échecs et n'ont pu gagner ni la coupe "Holliday" ni la coupe "Préfontaine", mais qu'ils se consolent, car tous ceux qui les ont vus à l'oeuvre s'accordent à vanter leur habileté à manier gouret et rondelle. Nous nous bornerons à souligner d'autres activités à la patinoire: tels que "Carnaval" sur la glace auquel ont pris part les clubs visiteurs de Niverville, Steinbach, Otterburne, et joutes entre les clubs amateurs du village et des environs.

UNE JECISTE.

Woodridge

Woodridge vient de perdre une pionnière en la personne de Mme Alex. Flamand (née Isabelle Hupé), [illegible] à l'âge de 66 ans et 6 mois. Mme Flamand résidait à Woodridge depuis 36 ans. Ce fut la première famille arrivée en cet endroit pour fonder la paroisse. Femme pieuse et chrétienne, Mme Flamand a toujours donné l'exemple de la charité et du dévouement. La défunte laisse pour pleurer sa perte: son mari, Alex. Flamand, son fils Laurent, deux filles, Mme Joseph Lambert (Anna) et Mme Joseph Laurencelle (Jeanne); deux frères, David et Baptiste. En plus on compte plusieurs petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 6, en l'église de Woodridge.

Saint-Lazare

Au trois décès qui eurent lieu dans la paroisse durant le mois de février, s'ajoute celui de M. Ludger Prescott, survenu à Saint-Boniface, où il passait l'hiver.

M. Prescott fut un des pionniers de la paroisse. Il vint de Maskinongé, P.Q., en 1904, s'établir dans cette paroisse qui ne comptait alors que quelques familles.

Ses funérailles eurent lieu le 1er mars. Les porteurs étaient quatre de ses fils: Placide, Albert, Joseph et Arcadius.

Il laisse dans le deuil huit fils: Albert, Placide, Pierre, Roméo, Charles et J.-Fagey, de Saint-Lazare, Joseph et Arcadius de Saint-Boniface; trois filles, Mme J. Plante (Donalda), Mme Rémi Plante (Eva), et Viola, de Saint-Boniface.

A la famille éplorée, nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Nous regrettons d'apprendre que M. Paul Chartier est actuellement bien malade à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. Nous lui souhaitons sincèrement un prompt rétablissement.

• • •

Dans une rencontre amicale chez M. Bos. Huberdeau, les champions de "500", de notre district, MM. Léon Huberdeau et Henri Chartier, se sont vus forcés de s'avouer vaincus par le jeu des autres contestants amateurs inclus. Malgré un doigt qui a souffert dans l'épreuve et sa couronne perdue, M. Léon Huberdeau, est parti de bonne humeur, en nous avisant de nous "reprendre".

Aubigny

Retraite paroissiale

Une retraite a été prêchée par les RR. PP. Paré et Plourde, du 5 au 12 mars, qui a été suivie avec beaucoup de piété et de zèle. L'assistance s'est bien maintenue toute la semaine.

On n'avait qu'à assister à la communion générale du dimanche, pour voir la ferveur de tous les paroissiens, réunis à la table sainte.

Samedi soir il y eut une belle cérémonie. Des jeunes filles chantèrent des cantiques et déposèrent aux pieds de la statue de la Sainte Vierge une couronne de fleurs. Elles récitèrent, au nom de toute la paroisse, l'acte de consécration.

Espérons que [illegible] dévotion et de foi ont fait plaisir à M. l'abbé et ont été une source de consolations pour ces dévoués missionnaires.

Puisse cette retraite si bien prêchée et bien écoutée, qui a coûté tant de généreux sacrifices, produire dans la paroisse des fruits et des [illegible].

Saint-Malo

Ils sont tous morts à Saint-Malo, dites vous? S'il faut en juger par la chronique de la "Liberté", vous avez bien raison de le penser. Pour vous rassurer venez donc y faire un petit tour, et vous verrez comment les "morts" ont réussi à changer leur petit village qui, jusqu'ici, dormait. Vous trouverez aussi peut-être la raison de ce silence que je viens rompre aujourd'hui: c'est que tous sont trop occupés pour écrire.

Nous avons décidé, nous les petites filles, qu'à l'avenir nous ferions notre part, toutes jeunes que nous soyons, pour aider nos amis qui travaillent, et ceci en leur enlevant la charge de la chronique.

Voici les changements les plus remarquables:

Nous avons une cour à bois, capable de fournir tout le matériel de construction. Attenant à celle-ci est le bâtiment des machines, avec lesquelles on fabrique en ce moment les nouveaux bancs pour notre belle église.

Non loin de là se trouve le nouveau magasin coopératif.

La grande fromagerie a été ouverte tout l'hiver. Enfin beaucoup de maisons privées ont été bâties, d'autres agrandies, refaites, etc.

Cet automne nous avons commencé à restaurer la grotte de Notre-Dame de Lourdes, et au printemps, les travaux seront continués. Dès maintenant nous vous invitons tous au pèlerinage annuel; vous trouverez certainement de l'embellissement.

Inutile d'ajouter que notre Caisse Populaire avance toujours; le résultat déjà paru sur la "Liberté" vous met bien au courant de tout.

On travaille fort à Saint-Malo, mais on s'y amuse aussi. Nos jeunes font des progrès. Le 5 mars un club de Saint-Pierre est venu jouer une partie de gouret; le résultat fut un à un. Bravo Victor!

Le mardi gras nous avons une partie de cartes, suivie d'un concours de "mardi gras". Les gagnants furent Victor Gosselin et Joe Clément. Les prix des cartes furent décernés à Mme S. Pécaire et M. Joe Gosselin. On s'est bien amusé. Comme toujours, M. le curé sut remercier les organisateurs, féliciter les gagnants et encourager tout le monde.

Nos deux étudiants aux cours à Saint-Norbert, Germain et Ovila Gosselin, font de leur mieux, paraît-il, pour s'instruire. Bonne chance les gars, et surtout tâcher d'en gagner d'autres pour l'année prochaine.

"ETOILE"

Les boutons causent bien des ennuis

La vie de bien des jeunes gens est empoisonnée par l'apparition disgracieuse de boutons sur la figure, le cou ou autres endroits du corps.

Ce n'est pas tant une souffrance physique qu'une souffrance mentale causée par cet enlaidissement gênant.

Vous vous débarrasserez rapidement de ces boutons en chassant toute impureté du sang, ce qui améliorera votre santé générale.

"Burdock Blood Bitters" purifie le sang. Débarrassez-vous de vos boutons par l'emploi de B.B.B.

The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

LE CHANGE

14 mars

[illegible] en sous canadiens

Angleterre	4.7666
France	.026500
Etats-Unis	prime 9-32 p.c.
Belgique	.1680
Allemagne	.9027

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

14 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$6.50—$6.75
Bons	$6.00—$6.25
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs.	
De choix	$6.50—$6.75
Bons	$6.00—$6.25
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Génisses—	
De choix	$6.00—$6.25
Bonnes	$5.25—$5.75
Moyennes	$4.50—$5.00
Ordinaires	$4.00—$4.25
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.25
Moyens	$5.50—$6.25
Vaches—	
Bonnes	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.75—$4.25
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$25.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$3.50—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.00
Bouchers—Escompte de $2 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$9.25—$10.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$7.00
Inférieures	$5.00—$5.50
Verrats	$4.00—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$7.50—$8.00
Bons pesants	$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.50
Béliers	$7.00—$7.25
Moutons—	
Bons moyens	$2.50—$3.00
Bons pesants	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.00

PRODUITS

Beurre de Crémerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg, Gros	.20½-.21
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	[illegible]
Grade A, moyens, la douz.	.16
Poulettes, la douz.	.13
Grade B, la douz.	.13
Grade C, la douz.	.11
Pommes de terre	
Du Manitoba,	
Sac de 90 livres	.65
Farine	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	
Sac de 98 livres	$2.60
Gruau	
(Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.60
Alimentation	
Prix de détail	
Son. La tonne	$21.00
Moulée. La tonne	$22.00

Cours du grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
203, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 98 [illegible]
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mars	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11
BLE						
No 1 Dur	61	61⅛	59⅝	59⅜	59⅝	59⅝
Nord No 1	60½	60⅛	59⅝	59⅜	59⅝	59⅝
Nord No 2	57½	57⅛	56⅝	56⅜	56⅝	56⅝
Nord No 3	52½	52⅛	51⅝	51⅜	51⅝	51⅝
No 4	47½	47⅛	46⅝	46⅜	47⅛	47⅛
No 5	41	41⅛	41⅝	41⅜	41⅝	41⅝
No 5	39	39⅛	39⅝	39⅜	39⅝	39⅝
Fourrage	39	35⅛	37⅝	37⅜	37⅝	37⅝
Sur voie net	59½	59⅛	58⅝	58⅜	58⅝	58⅝
No 1 Durum	48	48⅛	46⅝	46⅜	46⅝	46⅝
No 2 Durum	45½	45⅛	44⅝	44⅜	44⅝	44⅝
No 3 Durum	45	45⅛	43⅝	43⅜	43⅝	43⅝
Inférieur Nord 1	59	59⅛	57⅝	57⅜	57⅝	57⅝
Inférieur Nord 2	56	56⅛	54⅝	54⅜	54⅝	54⅝
Inférieur Nord 3	51	51⅛	49⅝	49⅜	49⅝	49⅝
Charbonneux 1	54	54⅛	52⅝	52⅜	52⅝	52⅝
Charbonneux 2	51	51⅛	49⅝	49⅜	49⅝	49⅝
Charbonneux 3	46½	46⅛	45⅝	45⅜	45⅝	45⅝
Rej. Nord 1	52	52⅛	51⅝	51⅜	51⅝	51⅝
Rej. Nord 2	50	50⅛	48⅝	48⅜	48⅝	48⅝
Rej. Nord 3	45½	45⅛	44⅝	44⅜	44⅝	44⅝
Printemps 1	52	52⅛	51⅝	51⅜	51⅝	51⅝
Printemps 2	50	50⅛	48⅝	48⅜	48⅝	48⅝
Printemps 3	47	47⅛	45⅝	45⅜	45⅝	45⅝
AVOINE						
C.W. No 2	26⅝	26⅝	26⅜	26⅜	26⅝	26⅝
C.W. No 3	26⅝	26⅜	25⅜	25⅜	25⅝	25⅝
Fourrage No 1	26	26⅜	25⅜	25⅜	25⅝	26
Fourrage No 2	24⅝	24⅜	24⅜	24⅜	24⅝	24⅝
Fourrage No 3	22	22⅜	21⅜	21⅜	22⅛	22⅛
Sur voie net	27⅛	27⅛	26⅝	27	27⅛	27⅛
ORGE						
C.W. No 3	36	36	35⅜	35	35⅜	35⅜
C.W. No 4	35	35	34⅜	34	34⅜	34⅜
C.W. No 5	34	34	33⅜	33	33⅜	33⅜
C.W. No 6	33	33	32⅜	32	32⅜	32⅜
Sur voie net	38⅛	38⅛	37⅜	37⅜	37⅜	38
LIN						
C.W. No 1	151⅛	156⅛	156⅛	155⅜	154⅜	153⅜
C.W. No 2	147⅛	152⅛	151⅛	151⅜	150⅜	149⅜
C.W. No 3	135⅛	140⅛	140⅛	139⅜	138⅜	137⅜
C.W. No 4	130⅛	135⅛	135⅛	134⅜	133⅜	132⅜
Sur voie net	151⅛	156⅛	156⅛	155⅜	154⅜	153⅜
SEIGLE						
C.W. No 2	40⅛	40⅛	39⅛	39	39⅜	39⅜
C.W. No 3	37⅛	37⅛	36	35⅜	36⅜	36
C.W. 2 rej.	34⅛	34⅛	33	32⅜	33⅜	33
C.W. No 4	33⅛	33⅛	32	31⅜	32⅜	32
Ergot rej. 1	32⅛	32⅛	31	30⅜	31⅜	31
Sur voie net	40⅛	40⅛	39	38⅜	39⅜	39⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11
BLE						
Mai	62	62⅛	60⅝	60⅜	60⅝	60⅝
Juil	62⅛	62⅜	61⅝	61½	61⅝	61⅝
Oct	62⅛	62⅜	62⅝	62⅜	62⅝	62⅝-½
AVOINE						
Mai	29	29⅛	28⅛	28⅜	28⅝	28⅝
Juil	28⅝	28⅛	28	28	28⅛	28⅝
Oct	28⅝	28⅛	27⅛	27⅜	28	28
ORGE						
Mai	37⅛	37⅛	37⅛	36⅜	36⅜	37
Juil	36⅛	36⅛	35⅜	35⅜	35⅜	35⅜
Oct						
LIN						
Mai	155⅛	158⅛	158⅛	157⅜	156⅜	155⅜
Juil	150⅛	154⅛	155⅛	155⅜	154⅜	153⅜
Oct						
SEIGLE						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oct	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Feuilleton de la "Liberté"

POUR LE SAUVER

par Job de Roincé

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France

NUMÉRO 2

(Suite)

Maintenant, Jean Labrec parlait avec plus de force. Il y avait aussi dans sa voix quelque chose qui dénotait une grande irritation.

Ce qui l'énervait surtout ainsi, c'était l'attitude bizarre de l'inspecteur.

Celui-ci, en effet, affectait de le laisser parler.

—Enfin, poursuivit le jeune homme, vous me direz pourquoi vous venez ainsi de me mettre subitement en cause. Car, enfin, j'ai l'impression très nette que je ne suis pas pour vous un simple témoin. Vous m'accusez, n'est-ce pas, d'avoir assassiné M. Adrien Tapault.

Le policier voulut se dérober.

—Non, ce n'est pas tout à fait cela.

—Mais alors.

—Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit. Vous êtes la dernière personne qui avez vu le directeur de la Provendière. Nous avons enquêté partout, nous avons interrogé les uns et les autres. Personne ne l'a rencontré après vous. Vous comprendrez que dans ces conditions.

—Expliquez-vous.

—C'est bien simple. Je suis chargé par le juge d'instruction de vous conduire à son bureau.

—Et ensuite?

[illegible]

je vous suis.

Les deux hommes montèrent dans le taxi qui attendait le policier.

Tandis que la voiture roulait [illegible]

[illegible]

pertinent à ses paupières. D'un geste maladroit, il les écrasa comme pour éviter de laisser deviner son chagrin.

Brusquement, l'auto s'arrêta.

L'inspecteur descendit le premier, puis il fit signe à son compagnon.

—Voulez-vous me suivre.

Quelques instants après, tous les deux pénétraient dans le bureau du juge d'instruction.

Un greffier était là, tout prêt à enregistrer la déposition du jeune homme.

—Vous m'excuserez, dit le juge, de vous demander de revenir sur vos précédentes déclarations, mais, comme vous le savez, certains points méritent d'être particulièrement étudiés.

—Comme je l'ai dit tout à l'heure à votre collaborateur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà déclaré. Mon seul rôle dans toute cette affaire consiste à avoir conduit M. Adrien Tapault à Brest. Je l'ai laissé à l'entrée de la ville. Nous nous sommes quittés amicalement, puis il s'est éloigné tandis que je repartais de mon côté.

—Je sais tout cela. Mais pourriez-vous seulement me dire ce que vous avez pu faire après avoir quitté votre directeur.

Jean Labrec s'attendait à cette question. On lui demandait son emploi du temps.

—Je puis le dire facilement. Je [illegible]

café pour y prendre un verre de bière, car j'avais soif.

—Quel est ce café, s'il vous plaît?

L'inspecteur hésita.

[illegible]

CHAPITRE IV

La rupture...

[illegible]

Et Simone elle-même n'accepterait sans doute pas de prendre pour époux un individu dont le nom [illegible]

En perdant son bonheur Jean Labrec perdait également sa situation.

La Société qui l'employait allait sans tarder pourvoir à son remplacement. Et même si, par la suite, il devait être acquitté, faute de preuves, on lui ferait toujours sentir que sa place n'était plus à la Provendière.

Et, pourtant, le jeune homme était innocent.

Son seul crime était d'avoir, le soir de la disparition de M. Tapault, accepté de le conduire en ville.

Il avait été le dernier à le voir.

Que s'était-il passé après son départ?

Avec quel individu l'industriel avait-il, ce soir-là, rendez-vous?

Il l'ignorait complètement.

Mais la justice ne cherchait pas à en savoir davantage. Pour elle l'ingénieur était coupable ou tout au moins susceptible de l'être. Et cela lui suffisait.

Il lui fallait une victime.

Cette victime elle l'avait et déjà elle l'offrait en pâture à l'opinion publique.

Car à l'instant même où le jeune [illegible]

[illegible]

Brutalement, elle s'arrêta sur le seuil. D'un rapide coup d'œil elle venait de se rendre compte qu'il se [illegible]

Et son visage, tout à l'heure encore rieur, changea d'expression.

Qu'y a-t-il donc? murmura-t-elle.

Mme Lambert, bouleversée, laissa à son mari le soin de parler.

—Il faut, ma petite, avoir du courage, beaucoup de courage.

—Mais, parlez.

Brutalement, M. Lambert, qui ne savait pas déguiser sa pensée, annonça la pénible nouvelle.

—Jean Labrec vient d'être arrêté.

—Jean... arrêté... Mais, expliquez-vous.

—Il est accusé d'avoir assassiné le directeur de la Provendière.

Cette fois, Simone poussa un cri de douleur et, le visage couvert de larmes, elle se jeta dans les bras de sa mère.

Elle demeura là, blottie, toute secouée par les sanglots, n'ayant même plus la force de prononcer une parole.

Les parents se taisaient. Ils respectaient son chagrin ne trouvant même pas les mots qui auraient pu la consoler.

(A suivre)

NOUVELLES AGRICOLES

Les temps héroïques du tabac

On l'appelle tabac parce que c'est de Tabago (Antilles) que ses premières feuilles — il y aura bientôt quatre cents ans — firent apparition en Espagne et en Portugal d'où une petite provision fut envoyée, en 1560, à Catherine de Médicis, par M. Nicot, ambassadeur de France au Portugal. De là vient que le tabac porta en France, pendant quelque temps, le nom de poudre de la reine et que l'on appelle nicotine l'extrait de tabac, poison violent.

Tout de suite le tabac eut ses partisans et ses adversaires.

Voici comment s'exprime un de ses détracteurs:

"L'homme a pris une herbe et l'a fourrée dans son nez après l'avoir réduite en poudre; cela s'est appelé priser.

Plus tard, il a allumé cette herbe et l'a promenée dans sa bouche en aspirant la fumée; cela s'est appelé fumer.

Enfin, il s'est mis à la mâcher tout bonnement, comme une brute; cela s'est appelé chiquer; le mot commence comme chien.

Ces trois exercices, absurdes et malpropres, rapportent des millions aux gouvernements".

[illegible]

Le tabac est un remède contre l'humidité. Aussi les Hollandais en font-ils une grande consommation.

Il a des propriétés qui disposent les esprits à la gaieté.

Sur les vaisseaux, il empêche les gardiens de s'endormir. Et c'est un passe-temps qui est d'un grand secours contre les ennuis d'une longue traversée.

A Lisbonne, on donna un ballet en l'honneur du tabac. Sur la scène, qui représentait l'île de Tabago, quatre sacrificateurs jetaient en l'air la poudre de tabac pour apaiser les vents et les tempêtes, tandis que les insulaires soufflaient au nez de leurs idoles des bouffées de tabac en guise d'encens, éternuant à qui mieux mieux, puisant dans leurs tabatières avec des gestes et des attitudes plaisantes.

Et tous dansaient. A ces priseurs succédait une escouade de fumeurs de toutes nations; le plaisir de fumer ensemble réunissait des peuples ennemis qui recevaient le tabac des mains des Indiens. Tous, dansant et sautant, s'envoyaient mutuellement la fumée au nez.

L'instrument appelé râpe à tabac devint bientôt un petit meuble d'ivoire très délicatement orné et sculpté. La tabatière était un luxe comme la canne et l'éventail. Non seulement les seigneurs se fournissaient dans le nez des prises copieuses, mais il était de bon ton de faire priser aussi son jabot et ses dentelles.

Un jour que Louis XV se promenait sur la terrasse de Saint-Germain, un coup de vent souleva quelques grains de tabac [illegible]

[illegible]

Les débats ne sont pas terminés au sujet de l'influence exercée par le tabac sur les organes sous l'habitude à son action. Mais on [illegible] Les temps héroïques ne sont plus.

L. A.

[illegible]

Le célèbre Fagon, médecin de Louis XIV, fit soutenir en public une thèse où les pernicieux effets du tabac étaient exposés et prouvés [illegible] décin qui présidait à cette discussion et se montrait particulièrement sévère tenait à la main, pendant toute la séance, une tabatière où il puisait incessamment.

Le sultan Amurat IV condamnait les fumeurs à mort.

En Russie, les fumeurs et les priseurs n'eurent à redouter que l'amputation du nez, considéré apparemment comme la partie la plus coupable.

En Suisse, l'indignation publique poursuivait les délinquants. Quand cela ne suffit pas à arrêter la contagion, le Sénat de Berne publia une déclaration où le crime de fumer était défendu par Dieu même comme le vol ou le meurtre.

En Angleterre, Jacques Ier, surnommé le Salomon de la Grande-Bretagne, publia, en 1603, un écrit où il traitait avec une extrême sévérité "cette habitude dégoûtante à la vue, repoussante pour l'odorat, dangereuse pour le cerveau, irritante pour la gorge, malfaisante pour la poitrine".

A ces arguments, les amis du tabac opposaient les suivants:

Importations de chaussures de femmes au Royaume-Uni

Les fermes canadiennes fournissent le plus gros du cuir employé au Dominion, de sorte que les ventes de chaussures de cuir se rattachent indirectement à l'agriculture. Un détail intéressant à ce sujet, est [illegible] des Iles britanniques pendant 11 mois de 1938 la proportion fournie par les pays de l'Empire, y compris le Canada, n'était que de 3 pour cent malgré le fait que les chaussures venant des pays de l'Empire entrent en franchise. Une proportion de 90 pour cent des importations se composait de chaussures de femmes, les principaux pays fournisseurs était la Suisse, la Tchécoslovaquie et les États-Unis.

Peaux de renards argentés

De même que beaucoup d'autres pays européens, la Hollande s'est procuré la majeure partie de ses renards argentés de souche au Canada. Elle a suivi l'exemple adopté par les éleveurs de la Norvège, de Suède, de France et de Russie, en organisant des ventes aux enchères pour absorber ensemble les éleveurs de renards. La première vente aux enchères de renards argentés en Hollande a été tenue à La Haye, le 20 décembre 1938.

La journée du Canada au Congrès d'aviculture

Le Comité exécutif du septième congrès mondial d'aviculture qui sera tenu à Cleveland, Ohio, du 27 juillet au 7 août, a réservé certaines journées comme ayant une importance spéciale. La journée du Canada sera: le lundi 31 juillet.

Le commerce des conserves de tomates

L'importation des conserves de tomates au Royaume-Uni au cours de l'année civile 1938 accusent une diminution générale. Le Canada et l'Italie, les deux principaux pays fournisseurs, ont été tous deux affectés, l'Italie encore plus que le Canada. Les expéditions partant du Canada se sont chiffrées par 379,221 caisses en 1938 contre 443,529 caisses en 1937, d'après les chiffres anglais, mais les chiffres canadiens accusent les expéditions à 455,192 caisses en 1938 contre 387,348 caisses en 1937. Les chiffres anglais ne représentent que les chiffres officiels des arrivages aux principaux ports du Royaume-Uni.

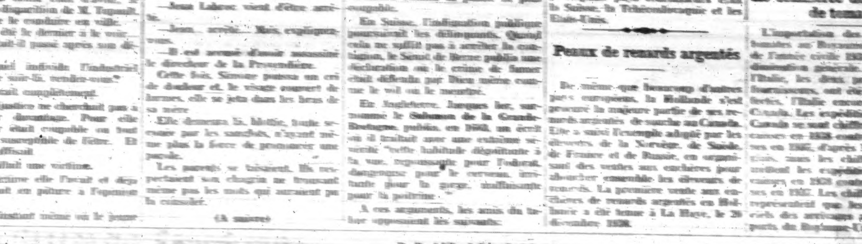
La Campagne Canadienne

R. P. Adélard Dugré, S.J.
Éditeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LÉOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).

Grâce à la courtoisie du R. P. Adélard Dugré, S.J., et de l'éditeur "Le Messager" nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs: "La Campagne canadienne". Le R. P. Dugré, assistant des Jésuites à Rome, a su faire passer dans son livre toute l'âme canadienne. Ce volume résumé, illustré par un jeune artiste plein de talent, M. Maurice Raymond, 420 Est, Beaubien, Montréal, se gravera davantage, par la puissance de l'image, dans la mémoire des jeunes. Le docteur Francoeur veut bien, entre les soucis de sa profession, mettre au service de sa race les talents multiples. Saint-Tite, comté de Champlain. Médecin recherché, le L'A. C. V. est aussi heureux de vous présenter un nouveau commentateur dans la personne du Dr Léovide Francoeur dont Dieu l'a doué.

LES ÉDITEURS.



[illegible]

AU SACRÉ-COEUR

Conférence du R. P. Bourque, S.J.

Jeudi soir, le 9, le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, donnait au Club Sportif une conférence sur Lourdes et ses miracles, tel que nous l'avions annoncé la semaine dernière.

M. Bruneau Léveillé fut très délicat dans la présentation du R. P. Conférencier.

Le R. P. Bourque nous intéressa grandement en nous racontant les trois miracles dont il fut l'objet lui-même, à Lourdes, en France. Ses paroles si chaudes et si sincères ne manqueront pas de raviver notre amour pour notre bonne Mère du ciel.

C'est une des plus belles conférences de la saison et nous regrettons qu'un si petit nombre des membres du Club aient pu y assister.

Le R. P. Jalbeville, O.M.I., curé, toujours très sympathique à notre oeuvre de jeunesse nous fit l'honneur de remercier le R. P. Bourque.

Il s'acquitta très heureusement de sa tâche. Il avait été vivement intéressé par les paroles si édifiantes du conférencier et laissa parler son coeur pour dire la reconnaissance de tous.

Merci au R. P. Bourque.

* * *

Le R. P. Desaulels remercie sincèrement les membres du club qui ont offert leur communion, dimanche matin, pour le repos de l'âme de son père.

* * *

Tableau d'honneur de février

GRADE I (b) — Clara Rousseau, Rita Nolette.

GRADE I (a) — Simone Chamoux, Dolores Thibeault.

GRADE II (b) — Jeannine Baptiste, Aline Morin.

GRADE II (a) — Yvonne Richard, Thomas Simon.

GRADE III — Lucille Champagne, Jean Simon.

[illegible]

Edna Morin.

GRADE V — Jean Boiffiaux, Pauline Millette.

GRADE VI — Cécile Gagnon, Monique Germain.

GRADE VII — Jean Bourbonnais, Eileen Sherbridge.

GRADE VIII — Rita Pelletier, Dorothée Andet.

GRADE IX — Odette Rousseau, Marie-Louise Ménard.

GRADE X — Geneviève Willick, Maria Carignan.

Au Club Sportif

Couture et Turpin	18	9	782
Cos. Publishers	17	10	804
Taché	16	11	780
Hôtel Rubbin	15	12	782
Promutuel	12	15	776
Banque Can. Nat'le	11	16	765
St-Jean-Baptiste	11	16	782
Club Sportif	8	19	770

Toutes 3 parties
(Sans handicap)

G. Léveillé	567
P. Gunnn	563
J. Tallot	555
V. Mercier	553

Parties des 7 et 8 mars
Les trois hautes parties
avec handicap

V. Mercier	627
V. Rodrigue	568

Les trois basses parties
avec handicap

R. Blanchard	670
J.-E. Villeneuve	669

WINNIPEG

Thé de la Saint-Patrice

Le dixième thé annuel de la St-Patrice aura lieu le vendredi 17, de 2 h. 30 à 6 h., dans la salle Paul Shea du Collège Saint-Paul.

Ce thé, pour venir en aide à la paroisse Saint-Patrice, sera sous la présidence de Mme A.-J. Payne, assistée de quelques dames de chaque paroisse de la ville.

Nous espérons que les nôtres voudront se rendre nombreux encourager une oeuvre aussi méritoire.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

Une erreur s'est glissée dans le dernier compte rendu des "quarts d'heure" agréables que nous procure notre comité d'Education, pour terminer les assemblées générales de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba. Ainsi c'est à M. [illegible] page sublime et à M. François Denset la jolie gasconnade. Que le lecteur en prenne note et que MM. nos orateurs reçoivent nos excuses.

* * *

Le bridge-téléphone, organisé en décembre 1938, comme dernière activité de l'année, s'est terminé à l'assemblée générale du 28 février. Les trois prix promis ont été attribués: 1er, Mme A. Gité, 20, rue Arlington, avec 5,220 points; 2e, Mme J.-L. Provost, 523, avenue McDermot, 4,770 points; et le 3e, Mme M.-J.-A.-M. de la Giclais, 820, rue McMillan, 4,220 points.

* * *

Pour l'assemblée générale du 28 mars, 4e mardi du mois, qui coïncide avec le retour de notre présidente, — M. et Mme J.-C. Davis, en voyage dans le sud—l'exécutif, dans [illegible] déjeuner précèderait l'assemblée auquel tous les membres sont invités.

Ce déjeuner aura lieu au Grill room du magasin Eaton, à 1 h. p.m. Le prix du billet sera 50 sous.

L'assemblée sera tenue dans cette même salle à 2 h. 45.

Il est facultatif pour tous les membres de se rendre pour le déjeuner ou seulement pour l'assemblée.

Seulement, ainsi que prière en a été faite sur les invitations, que celles qui désirent assister au déjeuner veuillent bien en avertir avant le 25 mars. Les réponses doivent être adressées, par lettre ou téléphone à Mme G. Provost, 523, avenue McDermot, téléphone 27 408.

* * *

Une de nos membres, Mme E. Lévesque est plongée dans le deuil par la mort de son fils, Olivier, décédé à Valleyfield, dans la nuit de vendredi à samedi. Que Mme Lévesque trouve ici l'expression de notre bien sincère sympathie.

G. PROVOST, sec.

Un jeune artiste

Samedi dernier à 11 h. 30 a.m. au poste CKY, nous avions le plaisir d'entendre un jeune musicien qui promet beaucoup, Paul Mercier, élève de l'école du Sacré-Coeur.

Sur l'invitation du "Junior Musical Club", dont il fait partie, Paul Mercier exécutait avec le brio qui lui est déjà connu, deux solos de piano très appréciés: Rondo de la Sonatine Opus 20 no 1 de Kuhlau et Albumblatt (Für Elise) de Beethoven.

Paul a eu la gracieuse idée de dédier ces deux pièces; la première à ses parents, M. et Mme Léo Mercier, 43, rue Kate, Winnipeg, et la seconde au père de sa maîtresse de musique, M. Arthur Lemoine de Sainte-Agathe.

Il y a deux semaines, notre jeune musicien fut applaudi avec enthousiasme lorsqu'il exécuta un solo de piano à la séance du "Junior Musical Club", salle MacDonald, hôtel Fort Garry.

Il est à espérer que le brillant succès que remporte ce jeune artiste sera un stimulant qui incitera au travail ses compagnons.

Nos sincères félicitations à ce jeune compatriote qui nous fait honneur.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

[illegible] Mme J.-A. Bhéaume, assistée de quelques dames du Sacré-Coeur, fut un franc succès.

Le premier prix de bridge fut remporté par Mme Roberge; 2e prix, Mme Jarjour; prix de consolation, Mme P.-E. Laflèche.

Whist: 1er prix, Mme Lalonde; prix de consolation, Mme Batteau. Prix d'entrée, Mme E. Lambert. La Fédération offre ses remerciements bien sincères à Mme Bhéaume et toutes ses aides qui nous ont prouvé encore une fois qu'avec de la bonne volonté on vient à bout de tout. Souhaitons que le bon exemple de ces dames du Sacré-Coeur sera suivi par plusieurs de nos membres.

* * *

Le samedi saint, 8 avril, dans la salle "Assembly Hall", chez Eaton, [illegible] "Home Cooking" et oeufs de Pâques aura lieu de 2 h. à 5 h. 30.

Mlle Middleton, de la "Tribune", jugera les gâteaux pour lesquels de jolis prix seront donnés.

Voici les gâteaux qui y seront jugés: gâteaux au beurre, gâteaux éponge, non glacé, gâteaux au chocolat glacé, gâteau aux anges, non glacé, ainsi que petits gâteaux individuels (Dainties).

Toute personne désirant entrer ses gâteaux pour prix devra les faire parvenir à la salle avant onze heures samedi matin. Tous les membres sont priés de nous faire parvenir des gâteaux ou "dainties" et surtout de venir encourager la Fédération à ce thé et vente et d'y amener leurs amies.

Maria COSSETTE, sec.

Chevaliers de Colomb

Conférence contre le communisme

Le Dr Derry, délégué du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb, donnera une conférence, à la salle Paul Shea, Collège Saint-Paul, mardi soir le 21, à 8 heures.

Ce distingué visiteur est Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et Officier de la Maison Papale. Cet honneur lui fut décerné en témoignage de reconnaissance pour son travail inlassable à la cause religieuse.

En plus de parler sept langues couramment, il est docteur en philosophie et détient plusieurs autres degrés de différentes universités d'Europe et d'Amérique.

Il vient donc ici pour poursuivre le programme d'éducation mis sur pied par les Chevaliers de Colomb pour combattre le communisme. C'est donc une autorité en matière sociale et il se fera un plaisir de répondre à toutes objections qui lui seront posées.

Les chevaliers du Conseil Provencher [illegible] ce conférencier de renom et vous demandent d'amener vos amis, particulièrement ceux qui sont enclins à favoriser ces nouveaux systèmes à base athée.

L'entrée sera gratuite.

PETITES NOTES

Mlle Cécile Bénard a reçu dans l'intimité à un "luncheon" lundi en l'honneur de Mlle Madeleine Monsene en visite de Québec. Les invités étaient au nombre de cinq.

La Troupe "John Holden Players" au théâtre Dominion

Maintenant qu'il ne leur reste que trois semaines, les acteurs John Holden se surpassent dans la ravissante comédie "The Bishop Misbehaves", qu'ils présentent actuellement au théâtre Dominion.

Un charmant évêque anglican qui, s'intéressant aux histoires de détectives et à leur solution, se trouve tout à coup mêlé à un vol. Il a toujours eu ses idées personnelles sur ce sujet et est heureux de pouvoir les mettre en pratique tout en essayant d'éclaircir le mystère qui entoure ce vol.

C'est un jeu très amusant qui se déroule sur la scène jusqu'à ce que le héros et l'héroïne — naturellement il y a un héros et une héroïne —obtiennent le pardon de l'évêque et la bagarre se termine heureusement.

En réponse à la demande populaire, la comédie "Up in Mabel's Room" sera présentée la semaine prochaine. C'est l'avant-dernière pièce de la saison et une qui déchaîne toujours le rire de l'auditoire.

L'intrigue de la pièce se déroule autour d'un cadeau innocent que Garry a donné à Mabel lorsqu'il était encore garçon. Aussitôt après son mariage, il réalise que la découverte de ce cadeau par sa femme jalouse pourrait lui valoir l'écroulement de son bonheur. Pour éviter cette catastrophe, il supplie Mabel de le lui remettre, mais celle-ci refuse. Malgré de nouvelles tentatives, Garry voit Mabel toujours aussi obstinée. Alors il décide qu'il devra employer d'autres moyens pour obtenir ce cadeau puisqu'elle persiste dans son refus. Il va lui-même à la chambre de Mabel.

C'est alors que commencent les difficultés. Ici se suivent une série de péripéties des plus comiques qui offrent une soirée bien amusante pour les spectateurs assistant à la représentation de "Up in Mabel's Room".

Premier Discours du Pape à la Radio

CITE DU VATICAN — Voici le texte du discours de Sa Sainteté le pape Pie XII, texte qui fut radiodiffusé au monde entier.

"Comme une très profonde émotion Nous envahit, que Nous Nous sentons comme accablé à la vue des responsabilités énormes dont la divine Providence dans ses desseins insondables Nous a chargé, Nous éprouvons le besoin de faire connaître immédiatement Nos pensées à tous. Voilà la raison de ces paroles paternelles.

"Avant tout, Nous accordons, avec une affection toute particulière, une paternelle étreinte à tous les cardinaux bien-aimés du Sacré-Collège dont la piété, la vertu et les éminents dons spirituels Nous sont depuis longtemps connus.

Puis Nous saluons avec une spéciale bienveillance nos vénérables frères de l'épiscopat. Nous bénissons en même temps les prêtres et religieuses qui travaillent à répandre le royaume du Christ par leurs missions ou qui collaborent avec la hiérarchie apostolique sous la direction des évêques dans le domaine de l'action catholique et, finalement, tout Nos fils à travers le monde, et spécialement ceux qui souffrent pauvreté et douleur.

"Puissent les grâces très spéciales du Ciel descendre en abondance sur tous et chacun de ceux-là. Mais, en ce moment solennel, Nos pensées vont aussi à ceux qui sont en dehors de l'Eglise, à ceux qui seront heureux d'apprendre que le pape élève pour eux devant le Très-Haut des prières et voeux pour tout bien. A ce message paternel, Nous désirons ajouter un espoir et un appel de paix.

La paix pour la grande famille humaine

"Nous voulons parler de cette paix que Notre prédécesseur de [illegible] hommes avec tant d'insistance, invoquée avec des prières si ardentes et pour laquelle il a offert sa vie à Dieu; de cette paix, don sublime du Ciel, qui est désirée par toutes les âmes honnêtes et qui est le fruit de la charité et de la justice. Nous souhaitons à tout le monde la paix de la conscience, la tranquillité dans l'amitié de Dieu, la paix des familles unies et harmonisées dans le saint amour du Christ et, finalement, la paix entre les nations par une assistance mutuelle et fraternelle, par une collaboration amicale et par une cordiale compréhension des intérêts supérieurs de la grande famille humaine sous la vigilante protection de la divine Providence.

Prière spéciale pour les gouvernants

"En ces heures troublées et difficiles, tandis que tant de difficultés semblent entraver la réalisation de cette paix qui est la plus profonde inspiration des coeurs, Nous adressons au Seigneur une prière spéciale pour tous ceux à qui ont été confiés le grand honneur et le grave fardeau de diriger les peuples sur la route de la prospérité et du progrès.

"Voici donc, cardinaux bien-aimés, vénérables frères et fils affectionnés, le premier souhait jailli du coeur à qui Dieu a inspiré ce sentiment de paternité. Devant nous, nous avons le spectacle de fléaux immenses qui affligent le monde et contre qui Dieu nous envoie comme secours, sans armes mais avec la foi. Vous donc fils, vous frères, vous ne voudriez pas, nous en sommes convaincu, rendre vain Notre espoir. [illegible] être bon vouloir que Nôtre âme met le plus d'espoir.

"Puisse le Seigneur Jésus, à la plénitude duquel nous participons tous, daigner faire fructifier cet espoir et le répandre comme messager de sainte consolation par toute la terre et puisse la bénédiction que Nous octroyons en son nom lui donner toute vertu".

Lettre de Californie

(WILMAR, Cal.)

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous en visite pour quelques mois, M. et Mme N.-P. Prud'homme et Mlle Anna Baril, de Saint-Boniface. Ils semblent jouir de notre climat et nous leur souhaitons de rester longtemps.

Le dimanche qui précéda le Carême, nous avons passé une agréable soirée chez nos bons amis M. et Mme Théo. Marcil. 35 personnes, toutes de langue française, étaient présentes. Nous avons joué au crokinole, et les prix furent gagnés par Mme Fred Chabot, de Wilmar, et M. Laurent Pillon de Oak Wood, N.-D.

Nous remercions nos bons amis de nous recevoir si cordialement.

UN AMI.

Santé robuste pour les jeunes

Il n'est pas rare de voir des jeunes dont le visage exsangue et le corps frêle disent la faiblesse de constitution et la mauvaise circulation, alors qu'ils devraient avoir joues roses et santé robuste.

Les jeunes dans ce cas devraient faire usage d'un tonique efficace du foie.

"Milburn's Health and Nerve Pills" répond à ce besoin. Il contient du fer facile à assimiler aux trois formes concentrées et plusieurs autres ingrédients recommandés comme reconstituants du système qui amélioreront votre apparence physique. The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

COUPLE [illegible] de sur ferme. Ouvrage général. Sachant traire les vaches. Engagement à l'année. S'adresser à Prosper Petit, Grande-Pointe, Man. —6p

2 CHAMBRES à louer; maison située près de l'église, à un mille du centre de la ville. Pour plus de renseignements, écrivez à Boîte 25 "La Liberté".